

Rapport Annuel 2014





Rapport Annuel

2014

SOMMAIRE

02	MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
03	CONSEIL D'ADMINISTRATION
04	PRESENTATION DE L'ENTREPRISE
08	ORDRE DU JOUR
09	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
11	○ I. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE
	○ 1.1 - Chiffres clés
	○ 1.2 - Faits marquants de l'exercice 2014
	○ 1.3 - Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2014
	○ 1.4 - Résultats et situation financière
31	○ II. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
31	○ III. PERSPECTIVES
34	○ IV. EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI
35	○ V. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS
37	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
	○ RAPPORT GENERAL
	○ RAPPORTS SPECIAUX
43	TEXTE DES RESOLUTIONS

MOT DU PRESIDENT

Chers Actionnaires,

Depuis l'année 2011, le cours mondial de l'huile de palme n'a cessé de baisser passant de 1.121 USD/T à 818 USD/T en 2014, soit une baisse de près de 30% en quatre ans. Cette baisse est due à l'augmentation de l'offre en Asie notamment en Indonésie et en Malaisie, à la baisse du prix du baril de pétrole qui rend la transformation de l'huile de palme en biocarburant non compétitive, au ralentissement de la consommation en Chine, en Inde et en Europe en raison de la crise économique et à une bonne production d'huile de soja, qui est un produit substitut de l'huile de palme, aux Etats Unis et en Amérique latine.

Au niveau de la production de régimes, celle des plantations industrielles (PI) a augmenté de 25% sur la même période grâce à la mise en œuvre du programme de rajeunissement du verger, à la fertilisation régulière et au suivi des itinéraires techniques.

En plantations villageoises (PV) par contre, les achats de régimes ont connu une croissance plus faible sur la période (3%) en raison du faible rendement de ces plantations, du vieillissement du verger dans le bas-Cavally mais également du développement de la concurrence, particulièrement en 2014.

PALMCI est leader dans le domaine du palmier à huile en Côte d'Ivoire et à ce titre, est pionnière dans l'organisation de la filière qui se fait autour de l'AIPH (Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile). C'est pourquoi, elle est respectueuse des règles fixées par la filière notamment celles relatives aux retenues à opérer pour couvrir les charges d'entretien des pistes PV, l'encadrement, la recherche, le financement de l'AIPH, etc., ce qui n'est pas le cas de tous les usiniers. Ainsi, elle paye le prix du respect des règles fixées par la filière et l'autorité de tutelle.

La concurrence qui se développe engendre une baisse des marges qu'il faut compenser par une réduction des coûts. Le programme d'optimisation des coûts entamé depuis quelques années se poursuit avec détermination.



M. Alassane DOUMBIA
Président du Conseil d'Administration

La production d'huile de palme de l'exercice 2014 a été de 278.636 T contre 270.501 T l'année précédente, soit une hausse de 3% engendrée par une amélioration de la production en PI (+7%) et en PV (+1%). Malgré la baisse des cours de l'huile de palme, l'exercice 2014 s'est soldé par un résultat bénéficiaire grâce au maintien d'un bon niveau de production et à la réduction des coûts.

A la clôture de l'exercice, le fonds de roulement est en retrait d'un milliard par rapport à l'exercice antérieur en raison de la baisse du résultat net, de la distribution de dividendes de l'exercice précédent (quasiment tout le résultat 2013 a été distribué) et du niveau des investissements. Le besoin en fonds de roulement (BFR) a augmenté de 82% du fait de l'augmentation des stocks et des comptes clients et assimilés. Il en résulte une situation de trésorerie dégradée par rapport à l'exercice antérieur. Le souhait de maintenir nos équilibres financiers va nous amener à réduire significativement nos investissements au titre de l'exercice 2015.

Merci à tous pour votre confiance renouvelée.

un résultat bénéficiaire
grâce au maintien d'un bon niveau de production et à la réduction des coûts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

- M. Alassane Doumbia

ADMINISTRATEURS

- 1. Mme Lucie Barry Tannous
- 2. M. Honoré N'Guetta Assanvo
- 3. M. Pierre Billon
- 4. M. David Billon
- 5. M. Bertrand Vignes
- 6. La société WILMAR INTERNATIONAL, représentée par M. Kodey Ramachandra Rao
- 7. M. Ranveer Singh Chauhan
- 8. La société IMMORIV SA, représentée par M. Alassane Doumbia

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- MAZARS CÔTE D'IVOIRE
ERNST & YOUNG



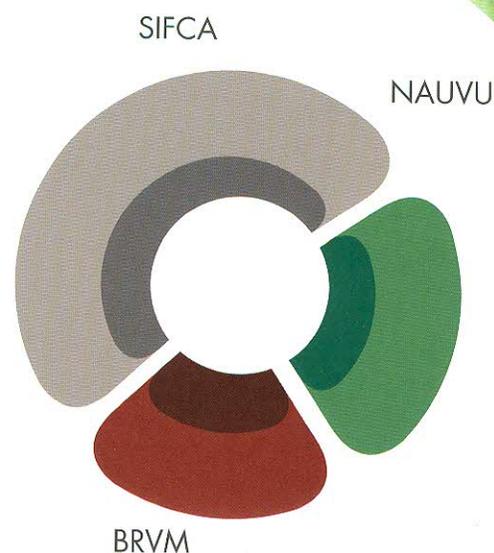
FICHE SIGNALÉTIQUE DE PALMCI

- RAISON SOCIALE
PALMCI
- FORME JURIDIQUE
Société Anonyme
- DATE DE CREATION
1er Janvier 1997
- CAPITAL SOCIAL
20.406.297.497 FCFA
Divisé en 7 729 658 actions de 2 640 FCFA
- EFFECTIF
7.878
- SIEGE SOCIAL
Immeuble SIFCA - Boulevard du Havre
Abidjan - Zone portuaire - 18 B.P. 3321 Abidjan 18
- CONTACTS
Web : www.palmci.ci
Tél. : (225) 21 21 09 00
Fax : (225) 21 21 09 30

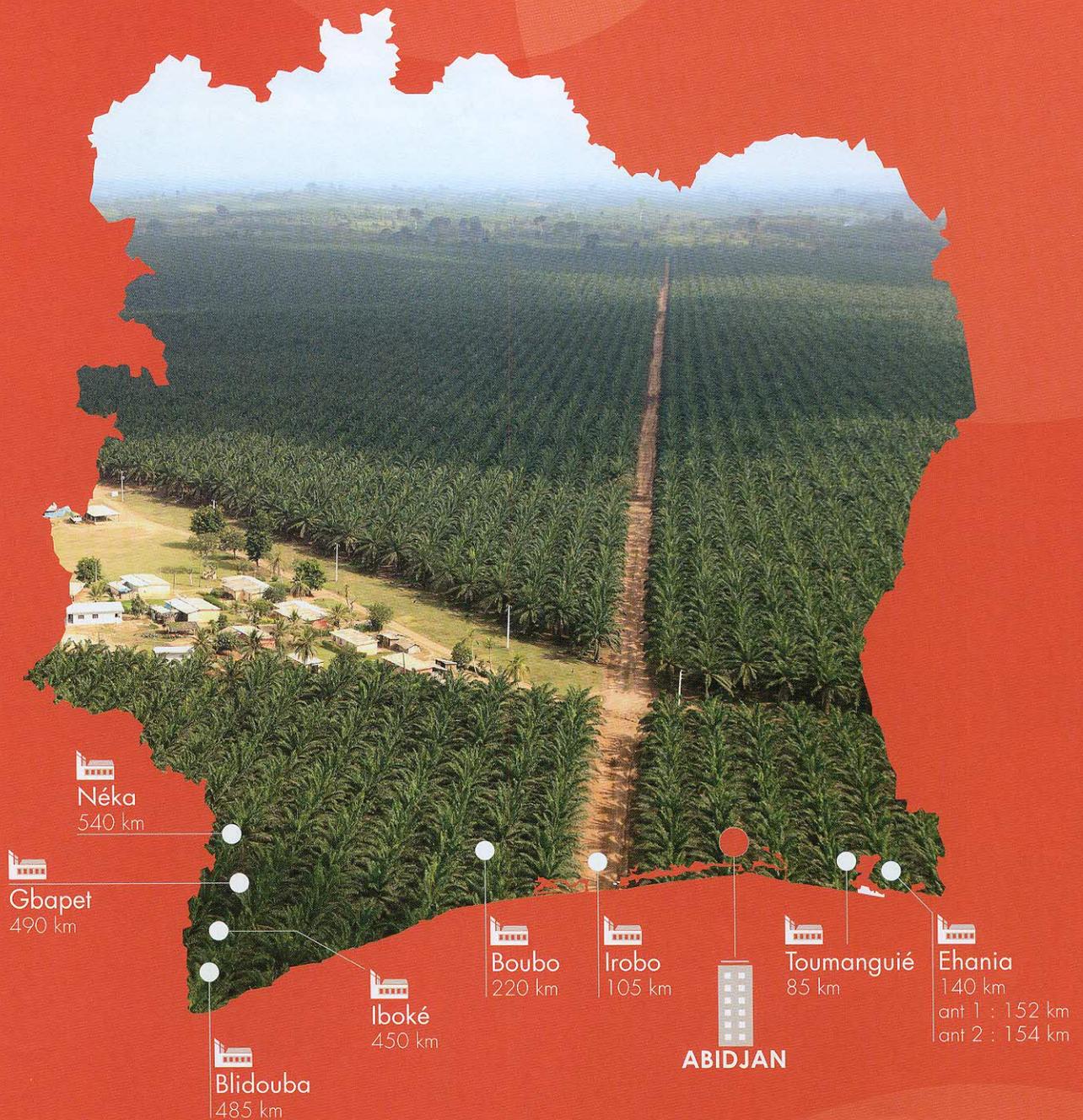


● REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2014

● SIFCA	52,51%
● NAUVU	25,50%
● BRVM	21,99%



LOCALISATION DES SITES PALMCI

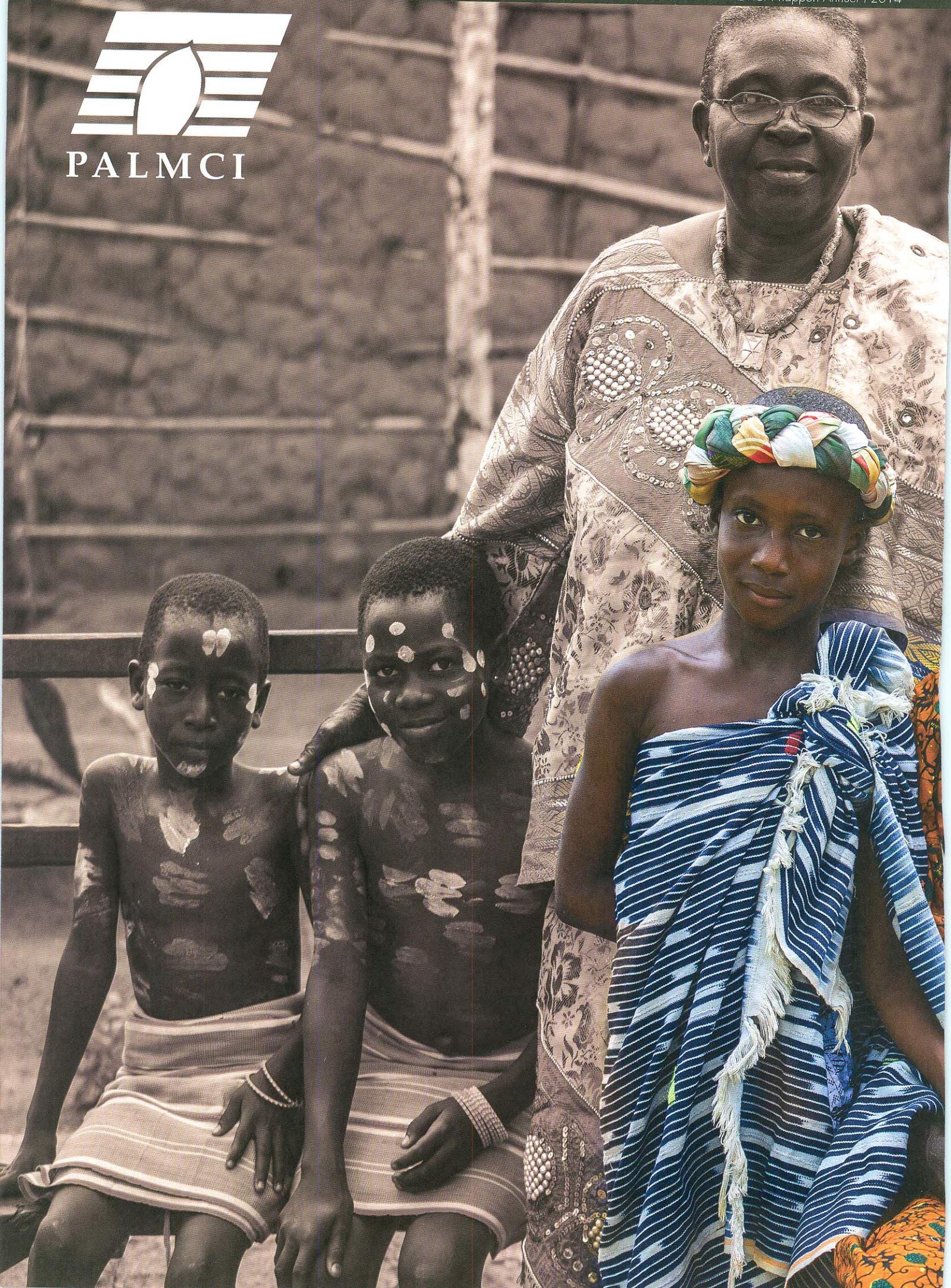


UNITES AGRICOLES INTEGRES

Ehania	21 21 94 10
Toumanguié	21 21 94 25
Irobo	21 21 94 13
Boubo	21 21 94 14
Iboké	21 21 94 16
Blidouba	21 21 94 18
Gbapet	21 21 94 21
Néka	21 21 94 22

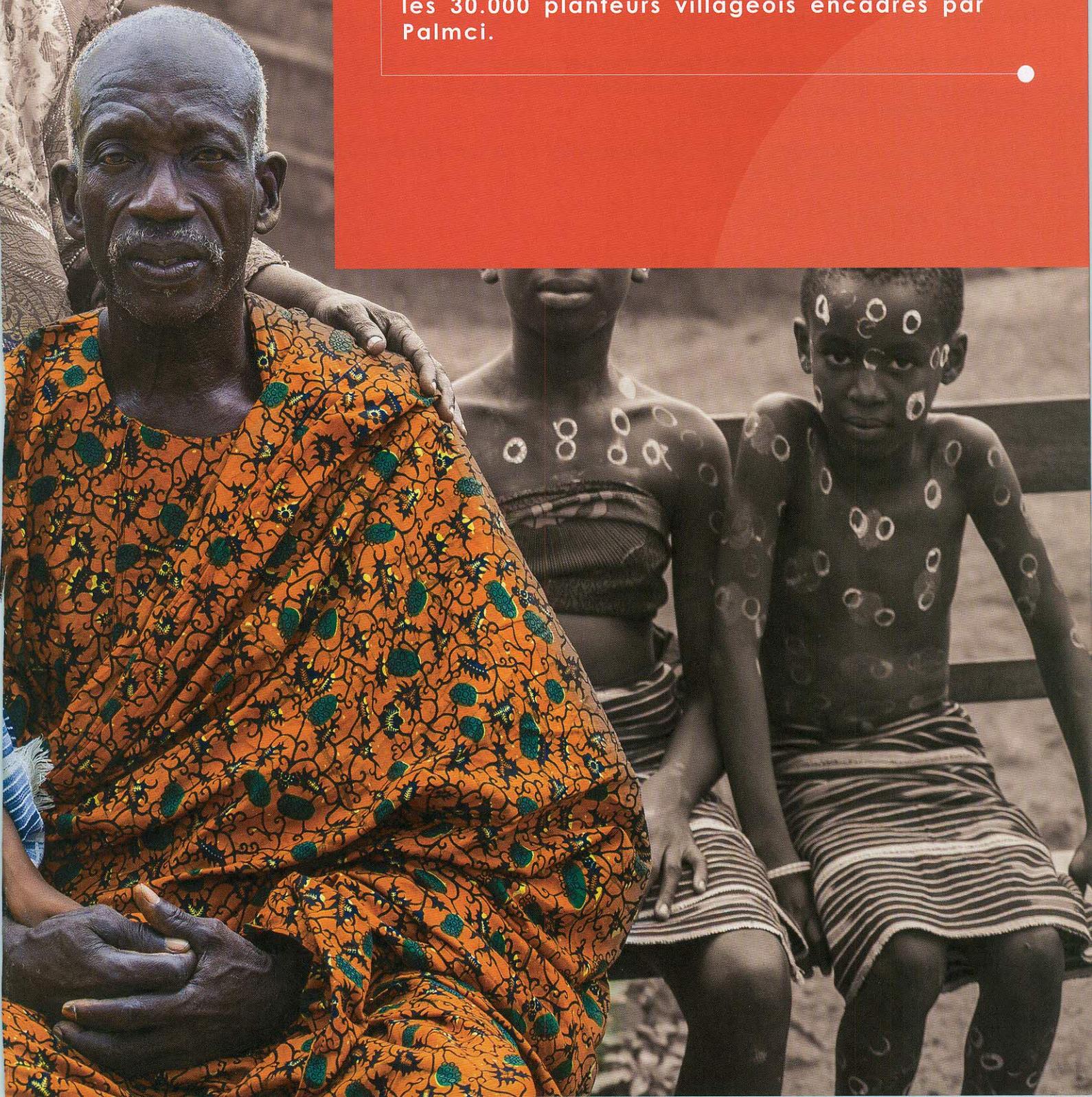
AU 31/12/2014

SUPERFICIE PLANTEE (PI):	39 655 ha
SUPERFICIE EN RAPPORT (PI):	34 527 ha
SUPERFICIE PLANTEE (PV):	141 776 ha
SUPERFICIE EN RAPPORT (PV):	122 664 ha



• ETHIQUE

Une relation de confiance et durable avec les 30.000 planteurs villageois encadrés par Palmci.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 4 JUIN 2015

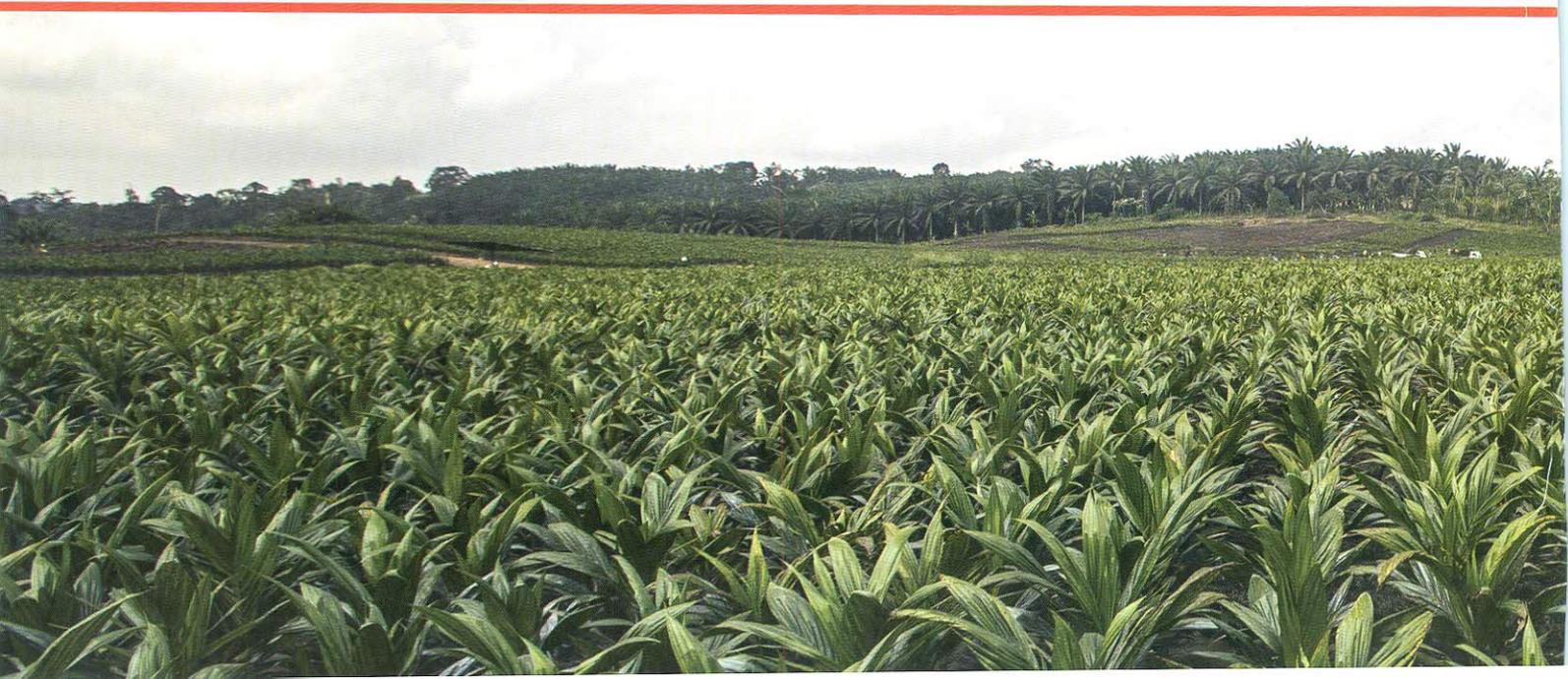
ORDRE DU JOUR

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014.
2. Présentation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du GIE.
3. Approbation des comptes et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Indemnités de fonction des Administrateurs.
7. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE adopté le 30 janvier 2014 ;
2. Adoption des nouveaux Statuts de la Société ;
3. Pouvoirs pour la signature des statuts et l'accomplissement des formalités légales.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2015

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous soumettre les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et la proposition d'affectation du résultat.

Il vous sera également demandé de procéder au renouvellement du mandat des Administrateurs.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

- CHAPITRE I : Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2014
 - I.1 Chiffres clés
 - I.2 Faits marquants de l'exercice 2014
 - I.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2014
 - I.4 Résultats et situation financière
- CHAPITRE II : Proposition d'affectation du résultat
- CHAPITRE III : Perspectives
- CHAPITRE IV : Evolution du cours de l'action PALMCI
- CHAPITRE V : Renouvellement du mandat des Administrateurs





L'huile de palme est extraite par pression à chaud de la pulpe des fruits. Elle est très utilisée pour l'alimentation. C'est en 2010 l'huile végétale la plus consommée au monde (25 %). Elle est également très utilisée en cosmétologie, et de plus en plus en tant que biocarburant.

PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES COMPTES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2014

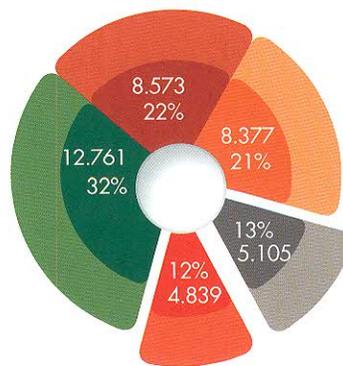
CHIFFRES CLES

REPARTITION DU VERGER PLANTATIONS INDUSTRIELLES (PI) EN 2014

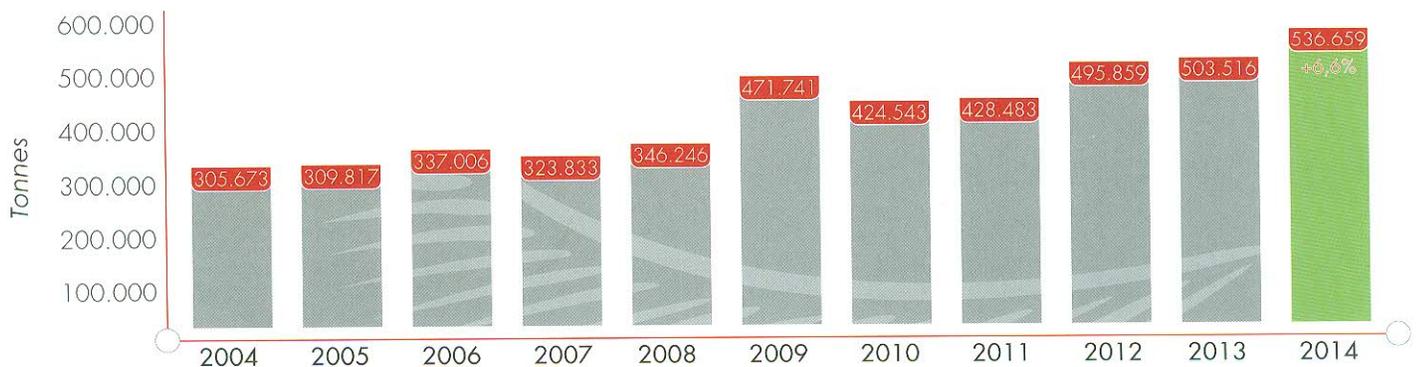
87% du verger a moins de 20 ans : potentiel de production élevé.

Répartition des superficies PI PALMCI
par tranche d'âge

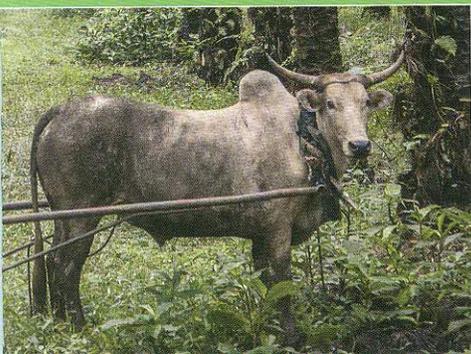
- Immature
- 4 à 9 ans
- 10 à 14 ans
- 15 à 20 ans
- + 20 ans



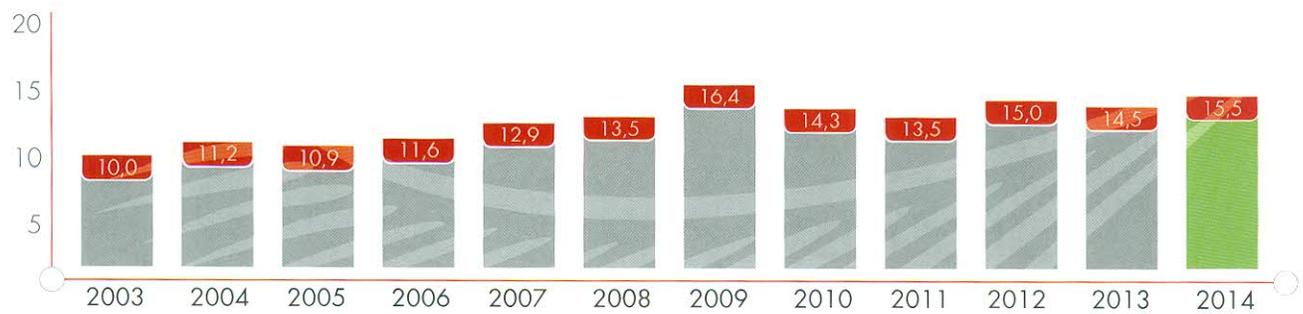
EVOLUTION DE LA PRODUCTION PROPRE (PI)



Production de régimes des plantations industrielles (PI)
536.659 T contre 503.516 T en 2013, soit une hausse de 7%.

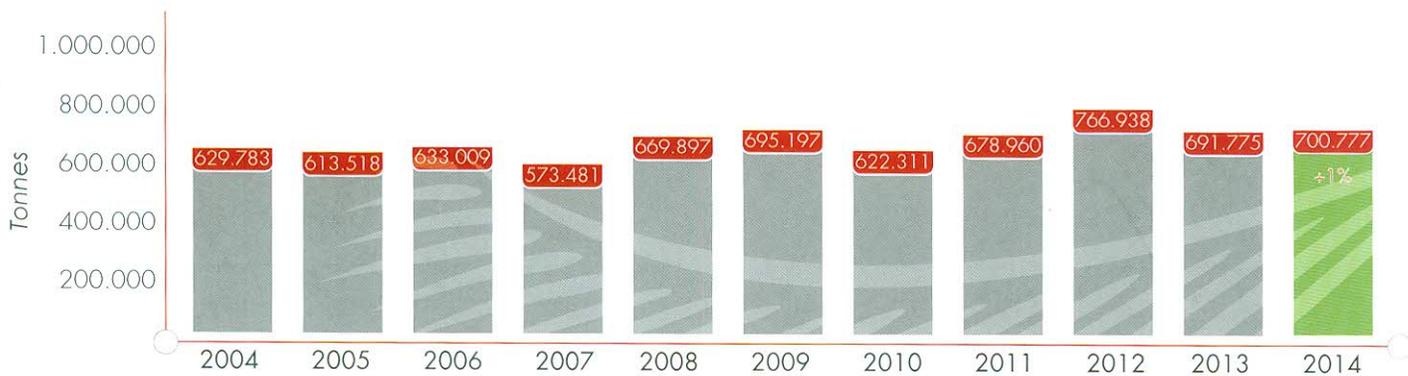


● EVOLUTION DU RENDEMENT A L'HECTARE (PI)



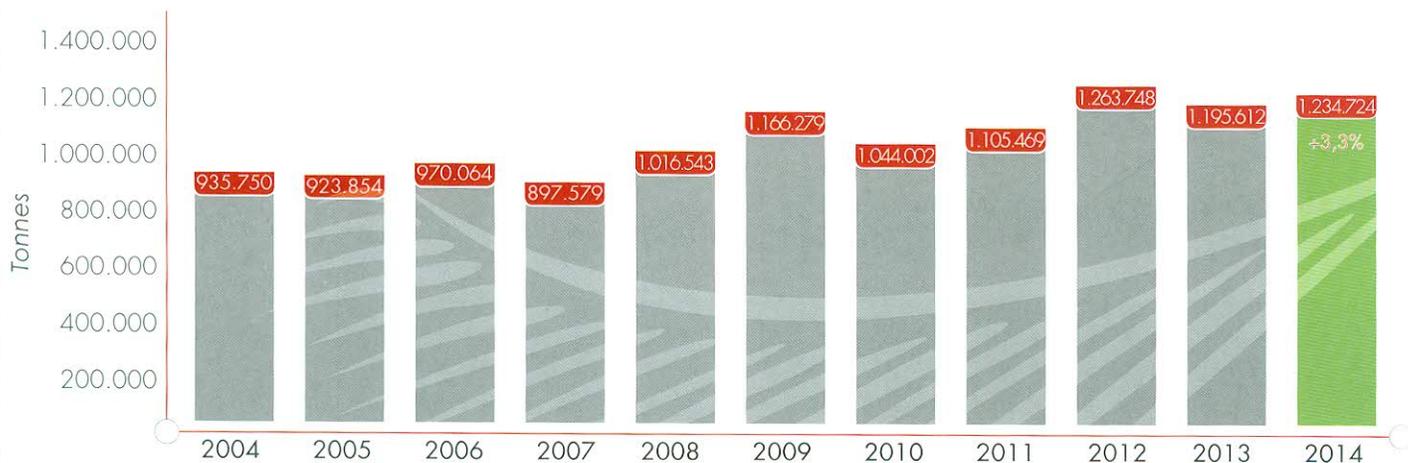
Le rendement à l'hectare est passé de 14.5 t/ha à 15.5 t/ha, soit une hausse de 7% due à la progression des jeunes cultures et à une réduction des pertes de production du fait d'un meilleur fonctionnement des usines.

● EVOLUTION DES ACHATS AUX PLANTEURS VILLAGEOIS (PV)



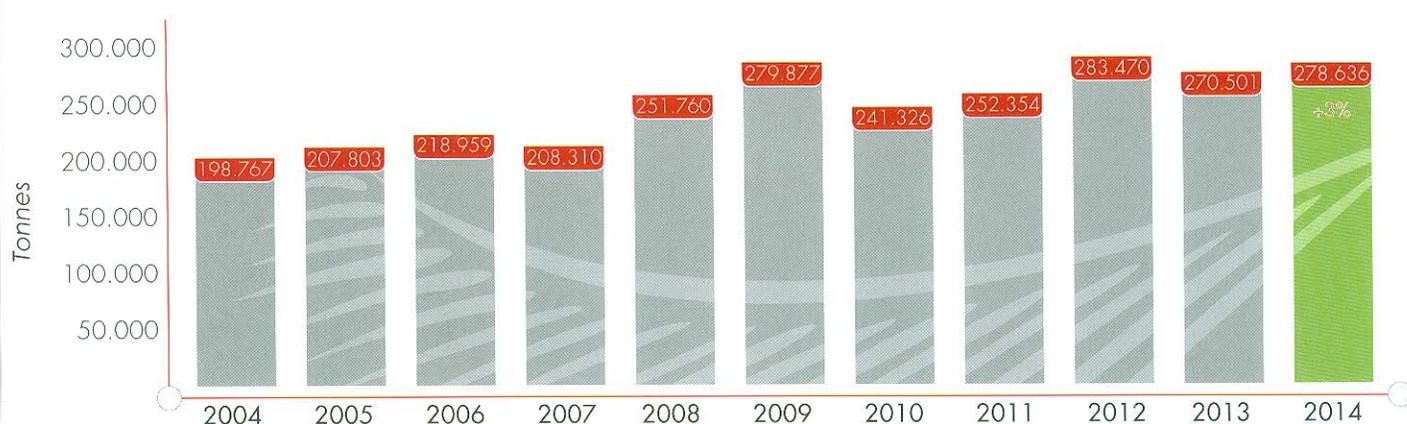
Achats de régimes aux planteurs villageois (PV)
700.777 T contre 691.775 T soit une légère hausse de 1%.

● EVOLUTION DU TONNAGE DE REGIMES USINES



Tonnage de régimes usinés
1.234.724 T contre 1.195.612 T en 2013 soit une amélioration de 3%.

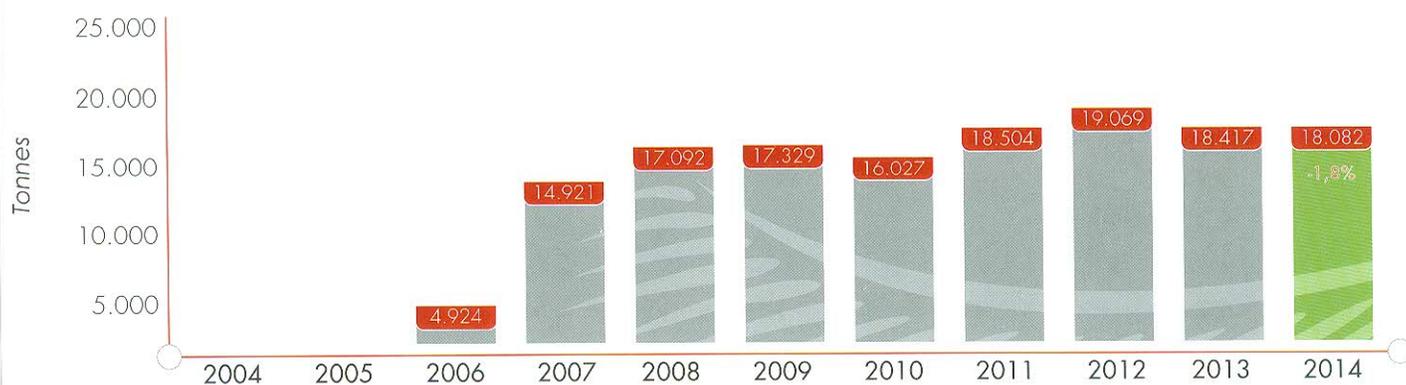
EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE DE PALME BRUTE



Production d'huile de palme brute

278.636 T contre 270.501 T en 2013 soit une hausse de 3% qui résulte de l'amélioration des productions PI et PV.

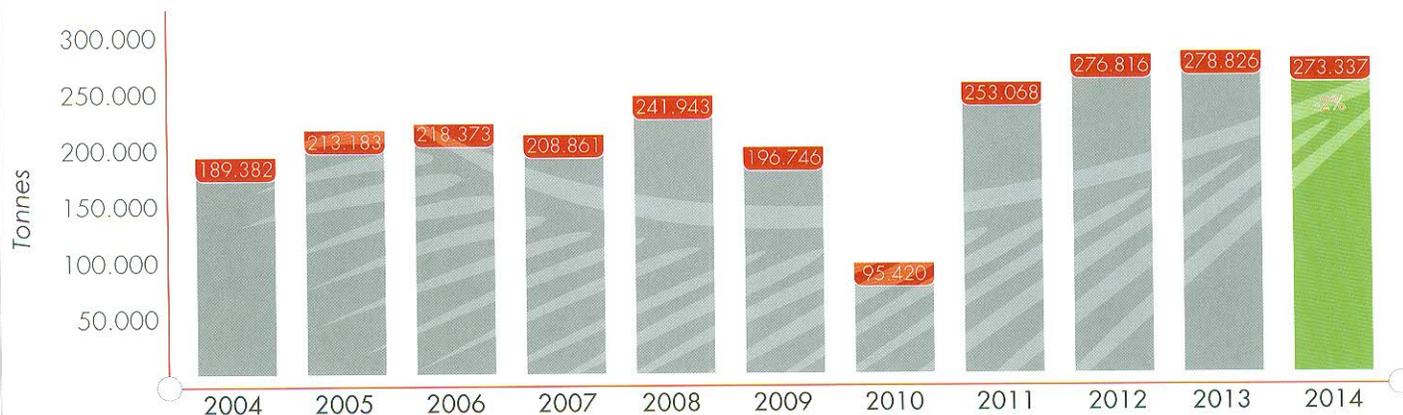
EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE DE PALMISTE



Production d'huile de palmiste

18.082 T contre 18.417 T l'exercice précédent soit une baisse de 1,8% liée au recul du taux d'extraction palmiste.

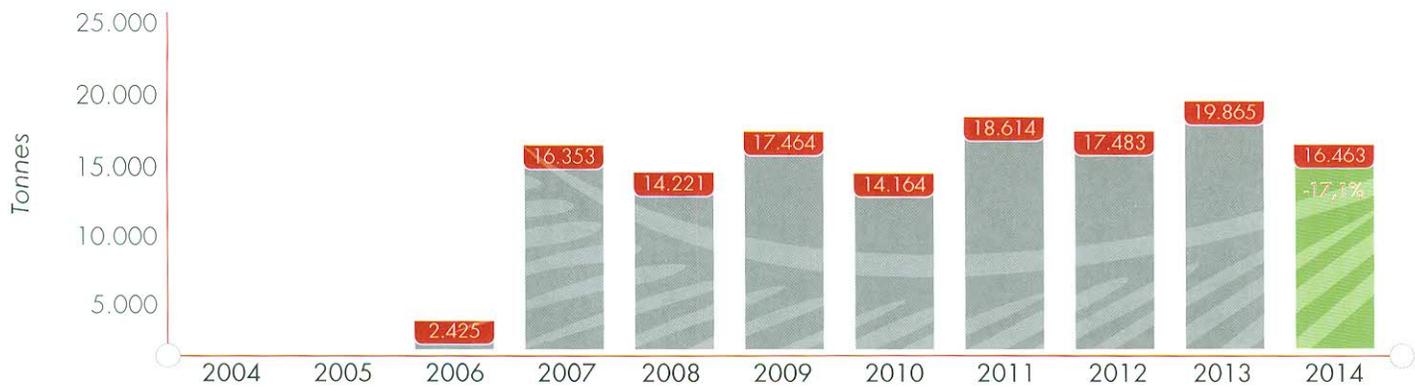
EVOLUTION DES QUANTITES D'HUILE DE PALME BRUTE VENDUES



Tonnage d'huile de palme vendue

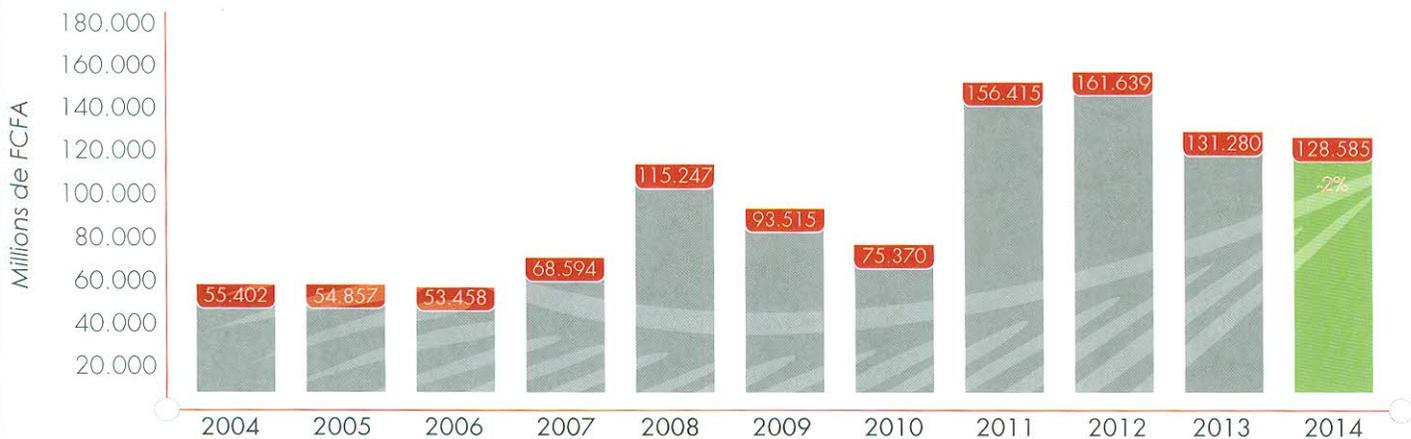
273.337 T contre 278.826 T l'exercice précédent soit une baisse de 2% (stock important en fin d'exercice).

EVOLUTION DES QUANTITES D'HUILE DE PALMISTE BRUTE VENDUES



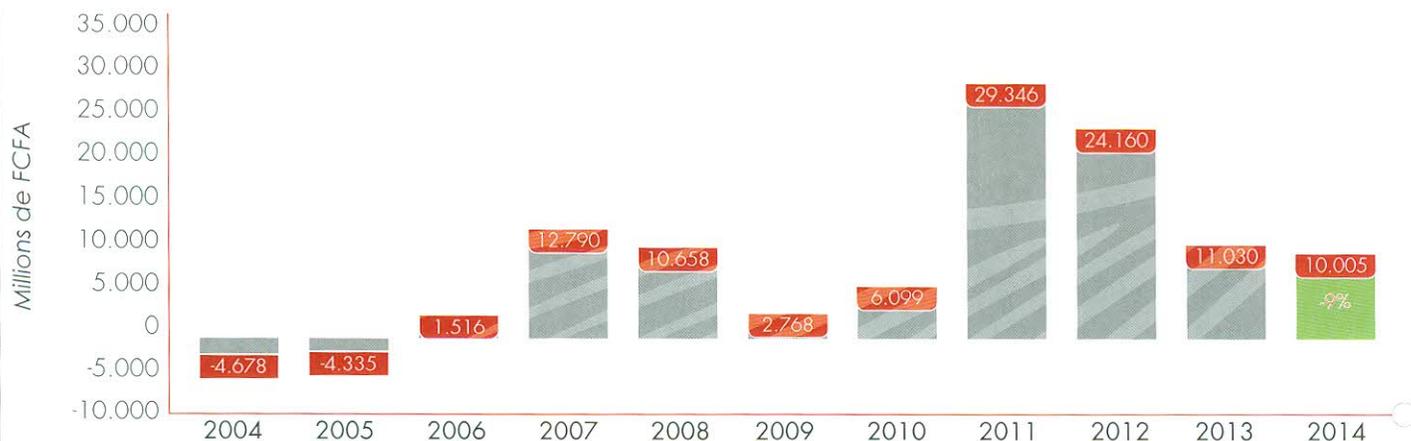
La quantité d'huile de palmiste vendue est en diminution de 17%.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



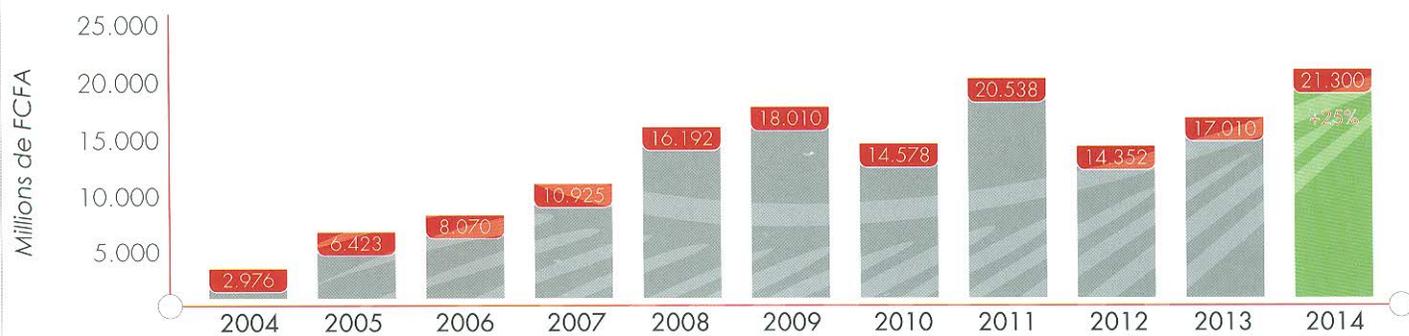
Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2014 s'élève à 128.585 millions de FCFA contre 131.280 millions de FCFA en 2013, soit un recul de 2% dû à la baisse du prix moyen de vente de l'huile de palme (-2%) et des quantités d'huile de palme (-5%) et d'huile de palmiste (-13%) vendues.

EVOLUTION DU RESULTAT NET



Le résultat net de l'exercice est un profit de 10.005 millions de FCFA contre 11.030 millions de FCFA en 2013 soit un recul de 9% dû à la baisse du prix de vente de l'huile de palme brute et à l'augmentation de certaines charges telles que les frais du personnel, les impôts et les frais de transport.

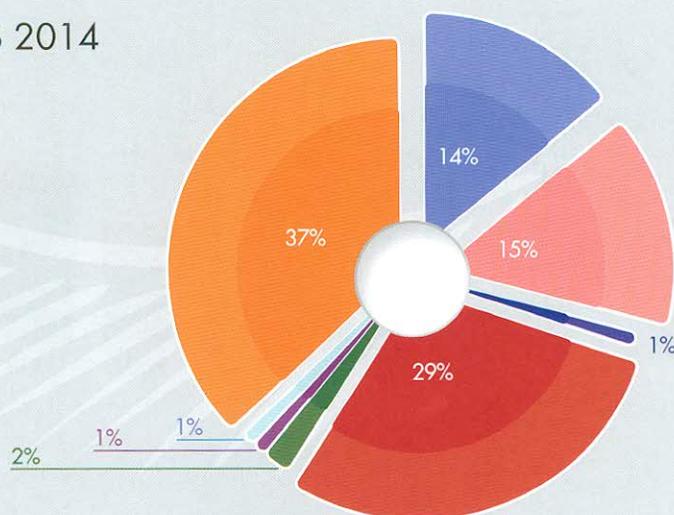
EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS



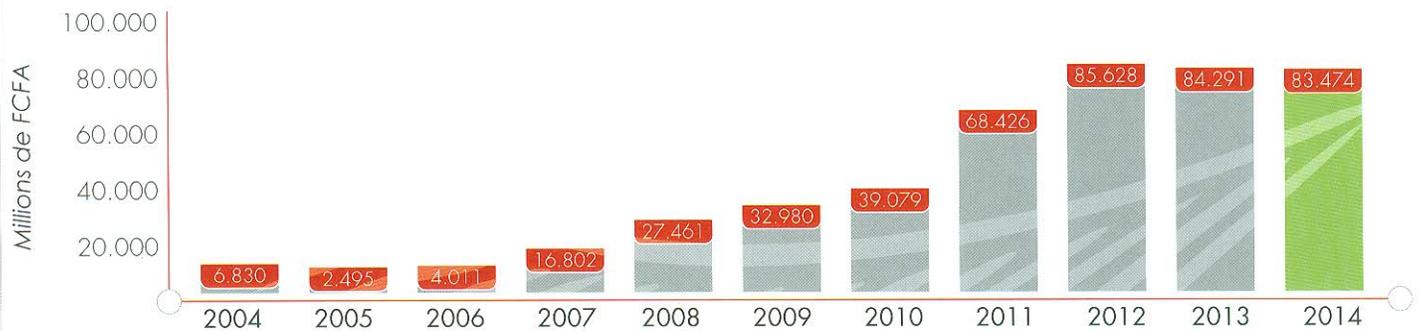
Les dépenses d'investissement de l'exercice 2014 s'élèvent à 21.300 millions de FCFA détaillés comme suit :

DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2014

- Matériel et outillage industriel
- Plantations
- Véhicules et engins
- Agencement et aménagement matériel
- Bâtiments
- Charges à étaler
- Matériel et logiciel informatique
- Matériel et mobilier de bureau

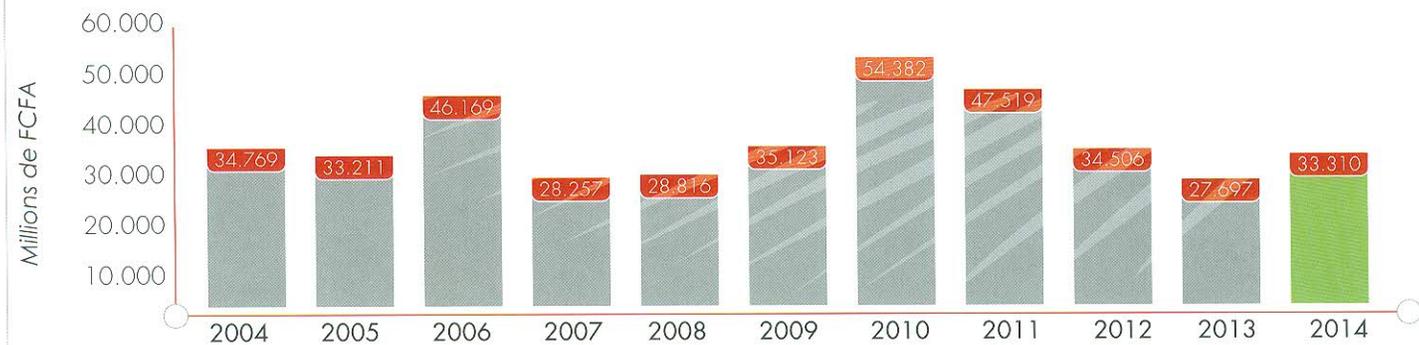


EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES



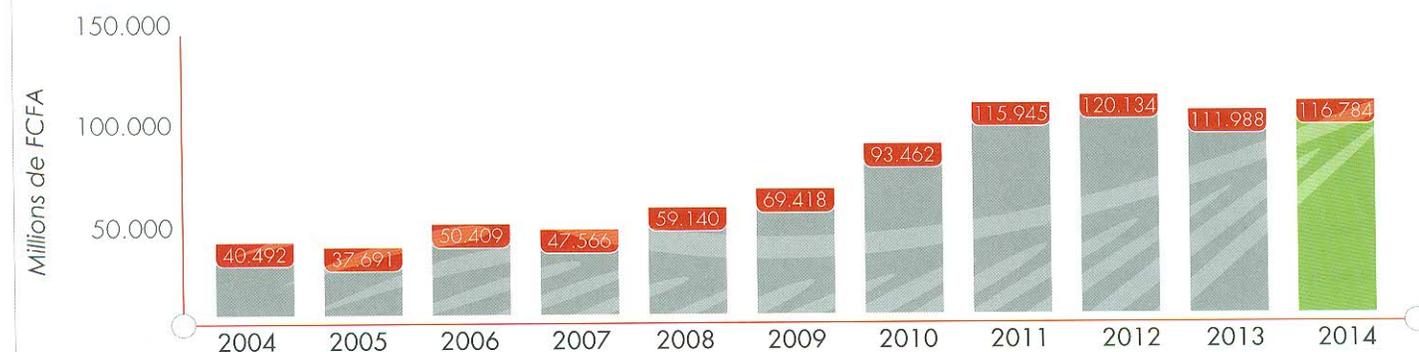
Le solde des capitaux propres est porté à 83.474 millions de FCFA soit 4 fois le capital social.

DETTES A LONG ET MOYEN TERME



Les dettes financières d'un montant de 33.310 millions de FCFA ont augmenté de 5.613 millions de FCFA correspondant au solde des remboursements de l'exercice et du nouvel emprunt.

EVOLUTION DES RESSOURCES STABLES

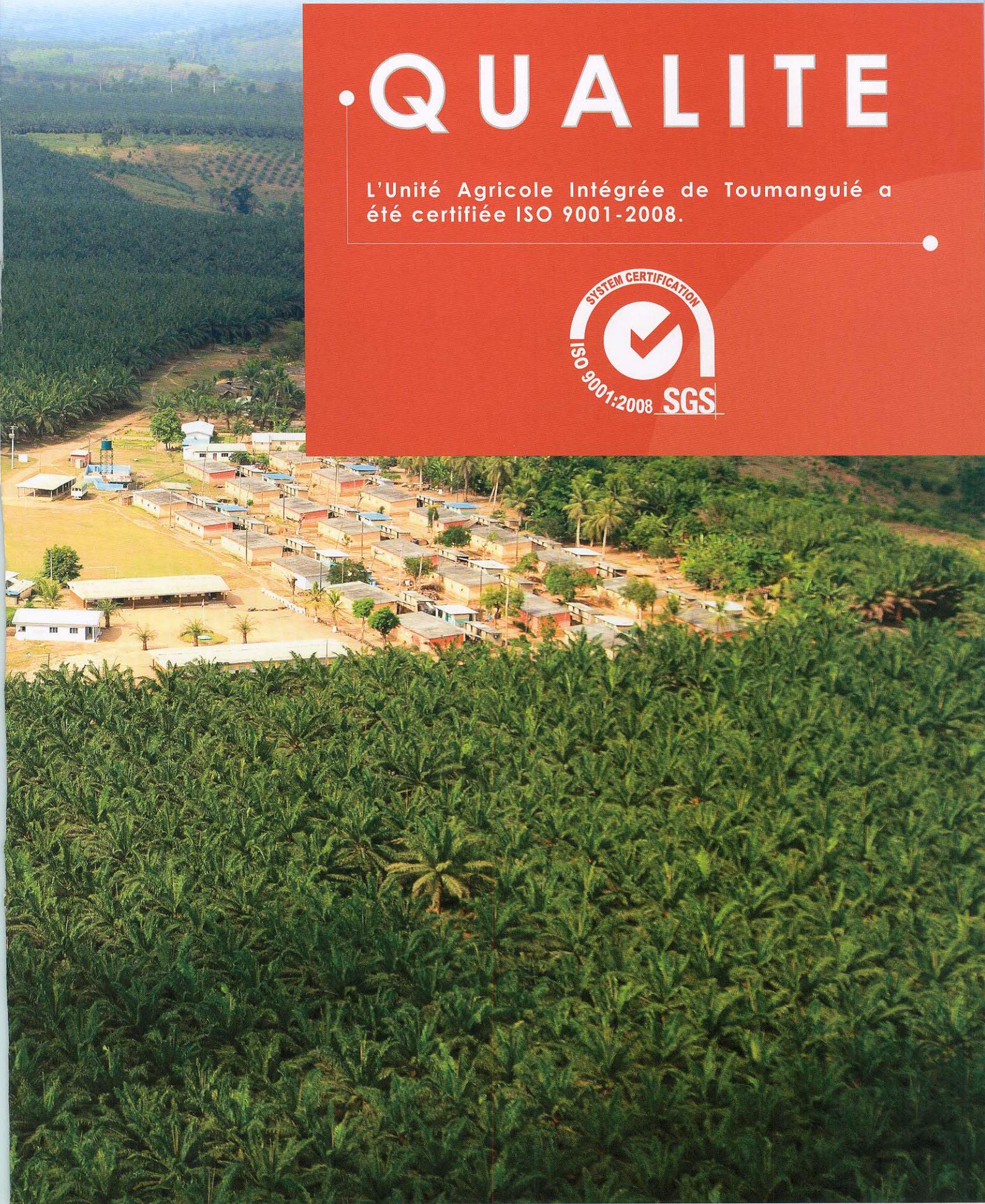


Les ressources stables augmentent de 4.796 millions de FCFA en raison du nouveau prêt diminué des remboursements de l'exercice.



• QUALITE

L'Unité Agricole Intégrée de Toumanguié a été certifiée ISO 9001-2008.





Le palmier à huile absorbe une importante quantité de dioxyde de carbone. En effet, comparé au soja, il capte 10 fois plus de CO₂ et émet 10 fois plus d'oxygène. Il constitue également un rempart naturel contre la désertification.

1.2 FAITS MARQUANTS de l'exercice 2014

1.2.1 Environnement international et cours mondiaux

Le cours mondial moyen de l'huile de palme de l'exercice 2014 s'est établi à 818 \$/T contre 853 \$/T en 2013 soit une baisse de 4% due à l'augmentation de l'offre notamment en Indonésie et en Malaisie, à la baisse du prix du baril de pétrole (opportunité ou non de faire du bio-carburant), à la baisse de la consommation notamment en Chine, en Inde et en Europe et à une bonne production d'huile de soja aux Etats Unis et en Amérique Latine.

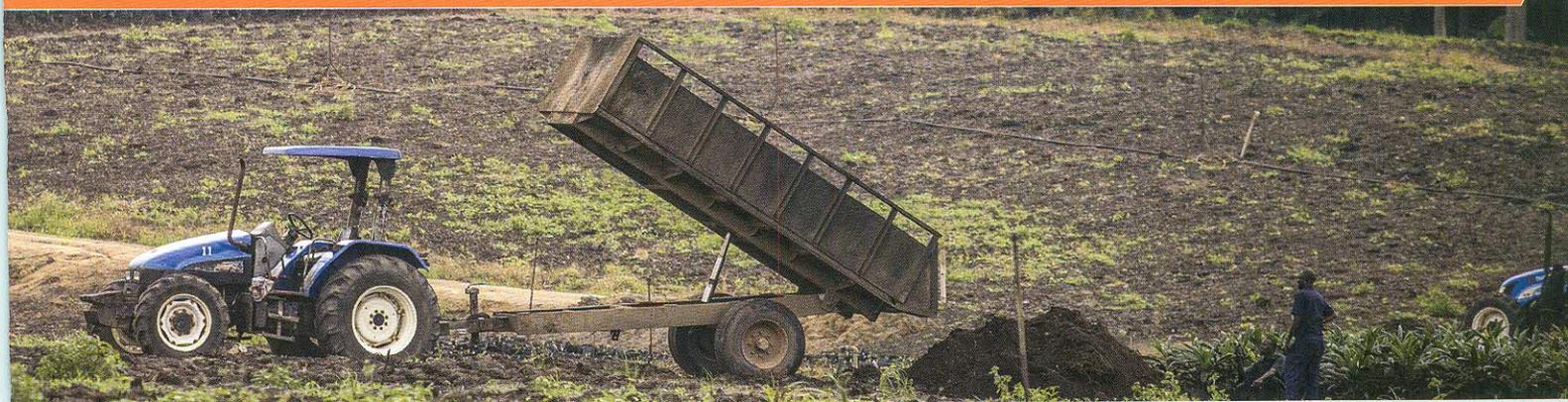
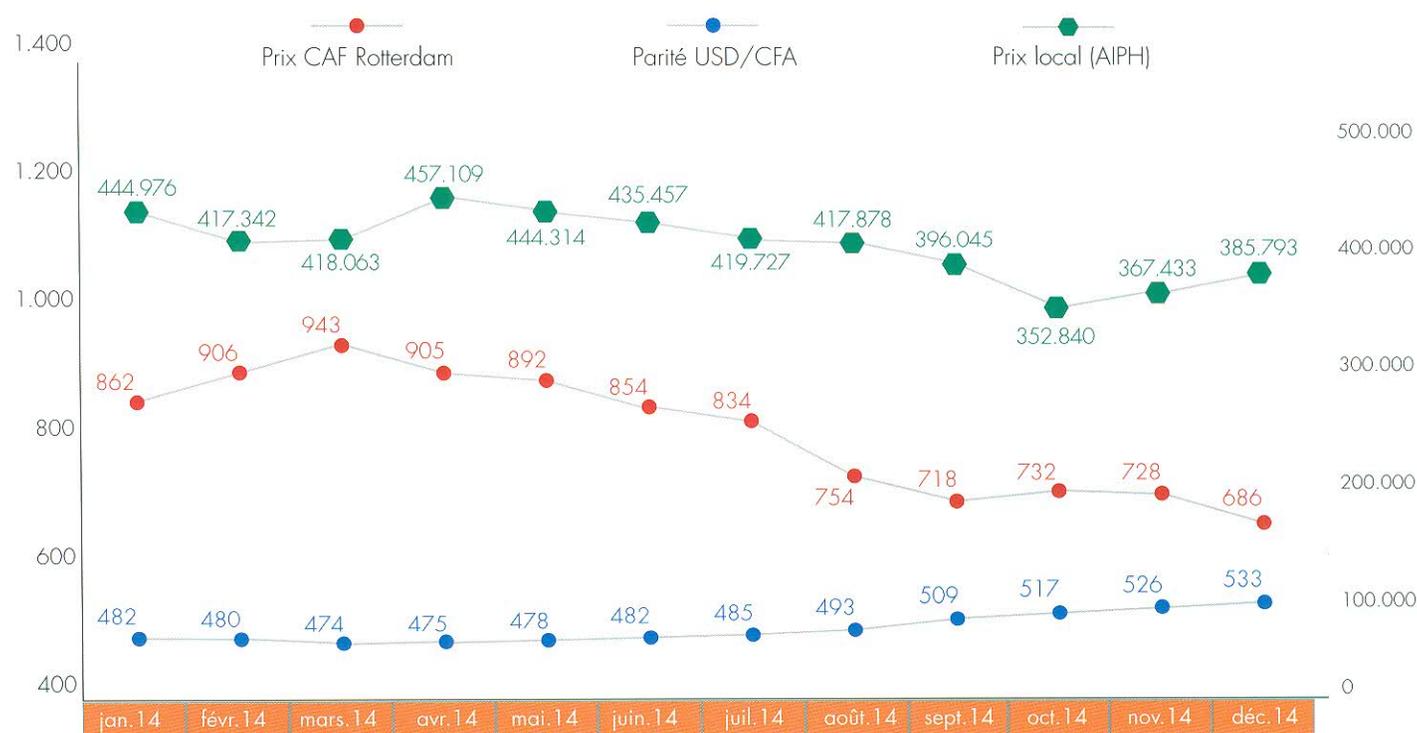
Le dollar est resté stable, passant d'une parité moyenne annuelle de 494 FCFA à 494,5 FCFA en 2014.

Il en résulte un prix de vente de l'huile de palme brute (prix AIPH) de l'ordre de 420.296 FCFA/T contre 428.645 FCFA/T en 2013 soit une baisse de 1,9%.

Le prix moyen de vente de l'huile de palmiste est passé de 395.307 FCFA/T à 536.977 FCFA/T soit une hausse de 36%.

Ci-après les courbes d'évolution du prix CAF Rotterdam de l'huile de palme brute, de la parité du dollar par rapport au FCFA et du prix de vente local (prix AIPH) :

● EVOLUTION DU PRIX CAF ROTTERDAM de l'HPB, PARITE USD/FCFA & PRIX LOCAL (AIPH)



1.2.2 Environnement national

- La réconciliation nationale qui a connu un tournant décisif en 2013 avec notamment la libération de plusieurs leaders et proches de l'ancien Président de la république s'est poursuivie en 2014 avec le retour de certains leaders de l'opposition qui étaient en exil. La situation sécuritaire s'est encore améliorée offrant ainsi un environnement national plus propice aux affaires. Il est à noter cependant quelques perturbations dans le sud-ouest du pays (région de Grabo) à cause des attaques sporadiques.
- Au niveau économique, les signaux sont bons ; le pays a enregistré une croissance de plus de 9% sur les deux dernières années.
- En 2014, l'Afrique de l'ouest et la communauté internationale ont été ébranlées par la maladie à virus Ebola qui a secoué des pays voisins comme le Libéria, la Guinée et la Sierra Léone. En Côte d'Ivoire, nous n'avons pas déploré de cas de contamination sur nos sites malgré la proximité de certaines unités avec la frontière libérienne, notamment grâce aux mesures de prévention mises en place. Cependant, nous avons été impacté opérationnellement par la limitation imposée des déplacements professionnels dans cette région.



1.2.3 Autres faits marquants de l'entreprise

CONCURRENCE

Le secteur du palmier à huile connaît une forte concurrence ; ainsi, les capacités installées de traitement de régimes excèdent la disponibilité de matière première de 400 T/H ce qui induit une plus grande compétition et un risque croissant d'effondrement de la marge.



1.3 SITUATION de la société et de son activité en 2014

● PLANTATIONS INDUSTRIELLES PI

Le verger planté en PI est passé de 39.641 ha à 39.655 ha soit une petite hausse de 14 ha due à la récupération d'enclave à Gbapet.

Les superficies en rapport sont passées de 34.612 ha à 34.527 ha soit une baisse de 85 ha.

Le rendement à l'hectare est passé de 14,5 t/ha à 15.5 t/ha, soit une hausse de 7% par rapport à l'année 2013. Cette augmentation est due à la progression des jeunes cultures et à une réduction des pertes de production du fait d'un meilleur fonctionnement des usines du centre et de l'est.

● PLANTATIONS VILLAGEOISES PV

En PV le verger total est passé de 144.764 ha à 141.776 ha soit une baisse de 2.988 ha qui s'explique par la conversion des superficies abattues en d'autres cultures.

Le verger mature est passé de 129.590 ha à 122.664 ha soit une baisse de 6 926 ha.

Le rendement moyen à l'hectare est passé de 5.3 t/ha à 5,7 t/ha soit une hausse de 7%.

1.3.1 Production

● PRODUCTION DE L'ANNEE 2014

● Production de régimes des plantations industrielles (PI)

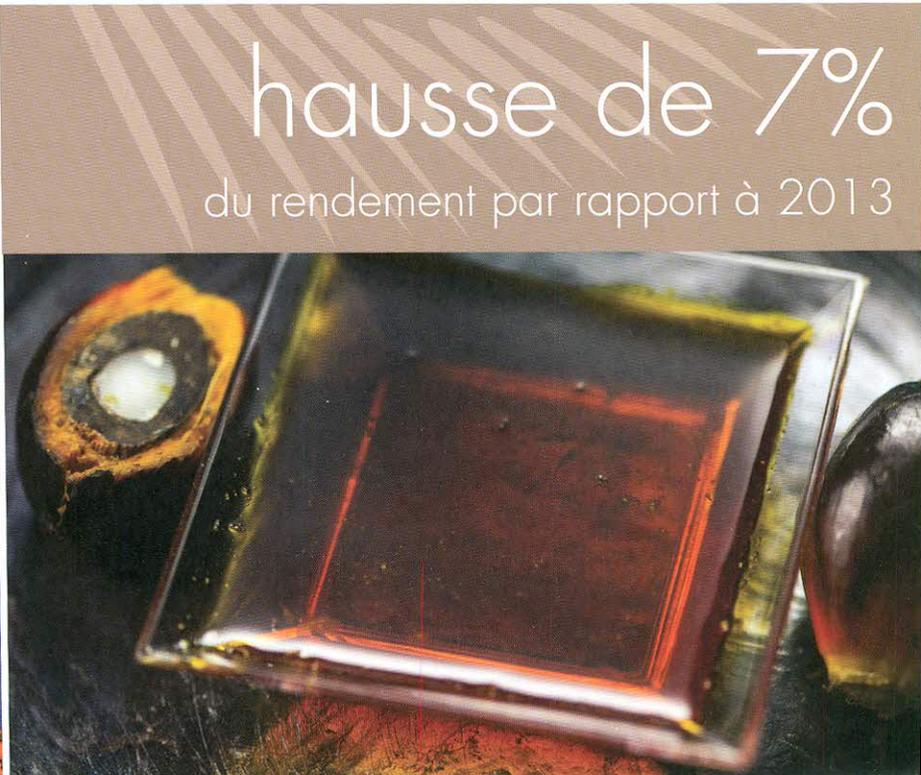
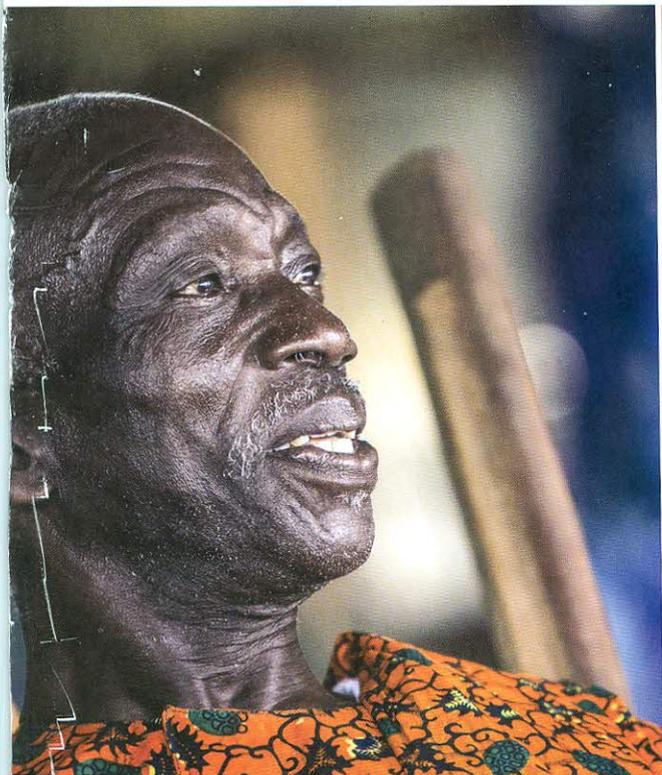
536.659 T contre 503.516 T en 2013 soit une hausse de 7%.

Cette augmentation est le résultat de la fertilisation régulière et de la montée en production des jeunes parcelles. Ce résultat aurait été meilleur s'il n'y avait pas eu de disfonctionnement au niveau des usines d'Iboké et de Blidouba sur le dernier trimestre 2014.

● Achats de régimes aux planteurs villageois (PV)

700.777 T contre 691.775 T soit une légère hausse de 1%.

hausse de 7%
du rendement par rapport à 2013



1.3.2 Usines

HUILERIES

Les huileries ont traité au total 1.234.724 tonnes de régimes, soit une amélioration de 3% du TRS (taux de rendement synthétique) par rapport à l'année dernière. Elles ont donc globalement mieux fonctionné.

La production d'huile de palme de 2014 a été de 278.636 T contre 270.501 T l'année dernière soit une hausse de 3% engendrée par une amélioration de la production en PI et en PV.

Le taux d'extraction huile de 22,57% est pratiquement au même niveau que celui de l'année dernière qui était de 22,62%.

PRESSERIES

La production d'huile de palmistes a été de 18.082 T contre 18.417 T en 2013 soit une baisse de 1,8% due à la faiblesse du taux d'extraction palmistes. En effet, le taux d'extraction palmistes a connu un recul de 5,25% dû à l'usure des équipements et à des difficultés de stockage des noix.



● PROGRES REALISES

Management de la qualité (ISO 9001-2008)

Dans le cadre de son programme d'amélioration continue, Palmci a lancé un projet de certification de ses Systèmes de Management de la Qualité et de l'Environnement selon les normes internationales ISO 9001 et ISO14001. Le premier site pilote Toumanguié a été certifié ISO 9001 en décembre 2014.



● RESSOURCES HUMAINES

L'effectif global à fin 2014 est de 7.878 employés contre 8.270 au 31 Décembre 2013, soit une diminution de 392 agents. Un programme de départ négocié a été défini pour accompagner les travailleurs n'ayant plus le niveau de performance requis pour les activités en plantations industrielles. Ainsi 532 agents ont quitté l'entreprise en 2014 dans le cadre de ce programme.



1.4 RESULTATS & SITUATION

financière de l'exercice 2014

1.4.1 Résultat de l'exercice 2014

CHIFFRE D'AFFAIRE

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2014 s'élève à 128.585 millions de FCFA contre 131.280 millions de FCFA en 2013, soit une baisse de 2%. Ce recul résulte essentiellement de la baisse du prix moyen de vente de l'huile de palme (-2%), des quantités d'huile de palme (-5%) et d'huile de palmiste (-13%) vendues.

Le chiffre d'affaires de l'année provient notamment de la vente de 116.392 tonnes d'huile de palme brute pour un montant de 48.919 millions de FCFA, 17.302 tonnes d'huile de palmiste pour un montant de 9.291 millions de FCFA, la revente à SANIA de 695.616 tonnes de régimes pour 42.683 millions de FCFA, l'usinage de ces régimes pour 24.094 millions de FCFA et la vente de 24.159 tonnes de tourteaux de palmiste pour 1.049 millions de FCFA.

CHARGES D'EXPLOITATION

Globalement les charges d'exploitation (hors achats de matières premières et fournitures liées, et impôt BIC) ont augmenté de 3% notamment sur les frais de personnel, les impôts et taxes, le transport et les amortissements.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est au même niveau que celui de l'exercice 2013 soit -1.960 millions de FCFA contre -1.969 millions de FCFA en 2013.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de 14.030 millions de FCFA contre 15.756 millions de FCFA en 2013 soit une régression de 11% due à la baisse du prix de vente de l'huile de palme brute et à l'augmentation de certaines charges dont les frais de personnel, les impôts et taxes et les frais de transport.

RESULTAT NET

Le résultat avant impôt de l'exercice est un profit de 12.068 millions de FCFA contre 13.585 millions de FCFA en 2013 soit une baisse de 11%. Comme indiqué plus haut, ce recul est dû à la baisse du prix de vente de l'huile de palme brute et à l'augmentation de certaines charges telles que les frais de personnel, les impôts et taxes et les frais de transport.

L'impôt BIC au titre de l'exercice 2014 est de 2.064 millions de FCFA représentant 17% du résultat avant impôt (taux normal d'imposition en Côte d'Ivoire : 25%). Un crédit d'impôt pour investissements d'un montant de 1.367 millions de FCFA a été obtenu en 2013 et a permis d'atténuer la charge fiscale de la société pour l'exercice 2014.

Le résultat net après impôt de l'exercice est un profit de 10.005 millions de FCFA contre 11.030 millions de FCFA en 2013 soit une baisse 9% qui résulte du recul du résultat d'exploitation.

1.4.2 Principales évolutions des postes du bilan et situation financière

- LES CAPITAUX PROPRES connaissent une baisse de 817 millions de FCFA correspondant au solde entre le bénéfice net de l'exercice et les dividendes distribués au cours de cet exercice.

Le solde des capitaux propres est ainsi porté à 83.474 millions de FCFA soit 4 fois le capital social. Au 31 décembre 2014, la capitalisation boursière de PALMCI est de 130.078 millions de FCFA, soit près de 1,6 fois les fonds propres comptables.

FONDS de roulement

(millions FCFA)	2014	2013	Variation
Capitaux Propres	83.474	84.291	- 817
Dettes Financières	33.310	27.697	5.613
Ressources Durables	116.784	111.988	4.796
Actif Immobilisé	101.675	95.694	5.981
Fonds de Roulement	15.110	16.295	-1.185

- LES DETTES FINANCIERES d'un montant de 33.310 millions de FCFA ont augmenté 5.613 millions de FCFA qui résultent notamment d'un nouveau prêt de 19.679 millions de FCFA contracté auprès de Proparco et DEG diminué des remboursements de l'exercice qui s'élèvent à 14.066 millions de FCFA.
- L'ACTIF IMMOBILISE NET augmente de 5.981 millions de FCFA. Cette augmentation est le solde des investissements de l'exercice (21.300 millions de FCFA), de la dotation aux amortissements (14.758 millions de FCFA) et des mises au rebut. Ces acquisitions portent essentiellement sur la remise en état et le renforcement de l'outil industriel, sur la création et la maintenance des plantations immatures, sur la construction et la réhabilitation des logements et sur l'acquisition de véhicules et engins.

En conséquence, le fonds de roulement de clôture a baissé de 1.185 millions de FCFA.

BESOIN en fonds de roulement

(millions FCFA)	2 014	2 013	Variation
Stocks	24.900	18.631	6.269
Créances et emplois assimilés	27.343	19.967	7.376
Actif Circulant	52.243	38.598	13.645
Passif exigible	22.877	22.465	412
Besoin en Fonds de Roulement	29.366	16.134	13.233

Globalement, les stocks ont augmenté de 34%, essentiellement le stock de pièces de rechange, d'engrais et produits phytosanitaires et de produit finis et encours.

Les créances et emplois assimilés ont augmenté de 37% essentiellement au titre du compte clients, des avances fournisseurs et du crédit de TVA.

Le passif exigible a augmenté de 412 millions de FCFA, essentiellement sur le poste fournisseurs.

Le BFR de clôture de l'exercice 2014 est supérieur à celui de l'exercice précédent de 82% en raison de l'augmentation des stocks et des créances et emplois assimilés.

TRESORERIE NETTE

A la clôture de l'exercice, le fonds de roulement est de 15.110 millions de FCFA et le BFR de 29.366 millions de FCFA soit une trésorerie nette négative de 14.257 millions de FCFA.

Comparée à l'exercice antérieur, la trésorerie s'est dégradée de 14.418 millions de FCFA du fait des investissements et de l'augmentation de l'actif circulant.

Tableau comparatif des résultats 2014 & 2013

CHARGES	2014 (1)	2013 (2)	VARIATION (3)=(1) - (2)	% (3) / (2)
Achats de marchandises			0	
Achats de matières premières & fournitures liées	37 485 574 909	36 823 355 204	662 219 705	2%
Variation de stock	-112 220 664	18 318 951	-130 539 615	
Autres achats	24 394 386 683	23 683 170 180	711 216 503	3%
Variation de stock	-4 526 874 998	-434 458 444	-4 092 416 554	942%
Transport	10 077 435 168	8 305 002 637	1 772 432 531	21%
Services extérieurs	15 819 160 707	17 040 587 251	-1 221 426 544	-7%
Impôts & Taxes	2 937 524 935	2 451 879 337	485 645 598	20%
Autres charges	3 200 577 855	2 017 257 292	1 183 320 563	59%
Charges du personnel	20 260 708 363	17 766 654 737	2 494 053 626	14%
Dotation aux amortissements & provisions	15 604 030 463	14 600 103 858	1 003 926 605	7%
Total des charges d'exploitation	125 140 303 421	122 271 871 003	2 868 432 418	2%
Total des charges financières	2 842 840 319	2 292 780 857	550 059 462	24%
Total des charges sur activités ordinaire	127 983 143 740	124 564 651 860	3 418 491 880	3%
Total des charges hors activités ordinaires	1 728 774	228 470 839	-226 742 065	-99%
Impôts sur le résultat	2 063 873 564	2 555 046 613	-491 173 049	-19%
TOTAL DES CHARGES	130 048 746 078	127 348 169 312	2 700 576 766	2%

PRODUITS	2014 (1)	2013 (2)	VARIATION (3)=(1) - (2)	% (3) / (2)
Vente de marchandise	42 682 762 897	42 106 297 957	576 464 940	
Ventes de produits fabriqués	59 260 155 874	61 750 183 683	-2 490 027 809	-4%
Travaux & services vendus	24 093 527 953	24 936 107 688	-842 579 735	
Production stockée (ou déstockage)	2 560 380 532	-2 782 573 142	5 342 953 674	-192%
Production immobilisée	6 002 269 593	6 493 298 312	-491 028 719	-8%
Marge brute sur matières	97 225 742 604	95 661 640 343	1 564 102 261	2%
Produits accessoires	2 548 915 205	2 486 918 147	61 997 058	2%
Chiffre d'affaires	128 585 361 929	131 279 507 475	-2 694 145 546	-2%
dont à l'exportation	4 026 428 235	6 554 554 980	-2 528 126 745	
Autres produits	756 251 145	764 913 042	-8 661 897	-1%
Valeur ajoutée	48 628 698 604	45 850 033 279	2 778 665 325	6%
Excedent brut d'exploitation	28 367 990 241	28 083 378 542	284 611 699	1%
Reprise de provision	1 080 260 932	845 837 900	234 423 032	28%
Transfert de charges	185 461 337	1 427 180 842	-1 241 719 505	-87%
Total des produits d'exploitation	139 169 985 468	138 028 164 429	1 141 821 039	1%
Résultat d'exploitation	14 029 682 047	15 756 293 426	-1 726 611 379	-11%
Total des produits financiers	882 344 212	323 929 588	558 414 624	172%
Résultat financier	-1 960 496 107	-1 968 851 269	8 355 162	0%
Total des produits HAO	918 563	26 417 032	-25 498 469	-97%
Résultat HAO	-810 211	-202 053 807	201 243 596	-100%
TOTAL DES PRODUITS	140 053 248 243	138 378 511 049	1 674 737 194	1%
RÉSULTAT	10 004 502 165	11 030 341 737	-1 025 839 572	-9%

Tableau comparatif des bilans 2014 & 2013

ACTIF	2014 (1)	2013 (2)	VARIATION (3)=(1) - (2)	% (3) / (2)
Frais d'établissement	1 828 097 697	2 633 505 076	-805 407 379	-31%
Immobilisation incorporelles	1 147 479 536	1 797 383 466	-649 903 930	-36%
Immobilisation corporelles	97 339 933 261	88 632 971 883	8 706 961 378	10%
Immobilisations financières	1 359 014 467	2 629 879 690	-1 270 865 223	-48%
Total actif immobilisé	101 674 524 961	95 693 740 115	5 980 784 846	6%
Actif circulant H.A.O	0	16 743 963	-16 743 963	-100%
Stocks	24 899 837 972	18 631 261 129	6 268 576 843	34%
Créances et emplois assimilés	27 258 608 267	19 912 502 773	7 346 105 494	37%
Total actif circulant	52 158 446 239	38 560 507 865	13 597 938 374	35%
Total trésorerie-actif	1 920 696 523	5 191 419 371	-3 270 722 848	-63%
Ecart de conversion-actif	84 774 767	37 776 936	46 997 831	
TOTAL ACTIF	155 838 442 490	139 483 444 287	16 354 998 203	12%

PASSIF	2014 (1)	2013 (2)	VARIATION (3)=(1) - (2)	% (3) / (2)
Capital social	20 406 297 497	20 406 297 497	0	0%
Primes et réserves	6 154 329 197	6 154 329 197	0	0%
Report à nouveau	46 909 051 371	46 700 230 834	208 820 537	0%
Résultat net	10 004 502 165	11 030 341 737	-1 025 839 572	-9%
Provisions réglementées & dettes assimilées				
Total capitaux propres	83 474 180 230	84 291 199 265	-817 019 035	-1%
Dettes financières et ressources assimilées				
Provisions financières pour risques & charges	32 064 989 360	20 510 153 184	11 554 836 176	56%
Total dettes financières	33 310 001 739	27 697 154 178	5 612 847 561	20%
Total ressources stables	116 784 181 969	111 988 353 443	4 795 828 526	4%
Total passif circulant	22 874 174 148	21 674 986 119	1 199 188 029	6%
Total trésorerie-passif	16 177 530 092	5 030 474 814	11 147 055 278	222%
Ecart de conversion-passif	2 556 281	789 629 911	-787 073 630	-100%
TOTAL PASSIF	155 838 442 490	139 483 444 287	16 354 998 203	12%

Tableau comparatif des ressources & des emplois 2014 & 2013

	2014 (1)	2013 (2)	VARIATION (3)=(1) - (2)	% (3) / (2)
Ressources nettes de financement :			0	
Dividendes				
Capacité d'autofinancement globale	13.708.479.270	12.645.625.734	1.062.853.536	8%
Augmentation de capital				
Emprunts	19.678.710.000	0	19.678.710.000	
Total ressources nettes de financement	33.387.189.270	12.645.625.734	20.741.563.536	164%
Emplois à financer :				
Investissement net	20.029.129.304	16.984.643.543	-3.044.485.761	18%
Variation du Besoin de financement	13.249.565.769	20.786.611	13.270.352.380	
Emplois économiques à financer	33.278.695.073	16.963.856.932	16.314.838.141	96%
Emplois HAO	16.743.963	-1.335.633	18.079.596	
Emplois financiers contraints	14.543.016.286	-6.604.850.255	-7.938.166.031	120%
Total emplois à financer	14.526.272.323	-6.606.185.888	-7.920.086.435	120%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	14.417.778.126	10.924.417.086	-3.493.361.040	32%
Variation du fonds de roulement	15.109.657.008	16.294.613.328	-1.184.956.320	-7%

1.4.3 Entrée en vigueur du SYSCOA révisé

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2015, le SYSCOA révisé est entré en vigueur en Côte d'Ivoire. La mise en application de ce référentiel nécessitera une conversion du système comptable actuel ainsi que la préparation d'états financiers pro-forma selon le SYSCOA révisé.

Ces comptes pro-forma qui devront être établis au 31 décembre 2014 pour la préparation des états financiers de l'exercice 2015 pourraient être différents des comptes établis selon le SYSCOHADA.



II PROPOSITION d'affectation du résultat

Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 : (montant en FCFA)

● Cumul report à nouveau au 31 décembre 2013	46.909.051.371
● Résultat de l'exercice 2014	10.004.502.165
● Complément de Réserve légale	0
● Bénéfice distribuable	56.913.553.536
● Dividendes par action	718,889 (647 FCFA net/action)
● Nombre d'actions	7.729.658
● Distribution de dividendes	5.556.766.110
● Nouveau report à nouveau	51.356.787.426

III PERSPECTIVES

● PRODUCTION DE REGIMES

La production de régimes en 2015 en PI devrait être en hausse de 1% par rapport à 2014.

En PV, les achats de régimes pourraient être en retrait par rapport à 2014.

● PRODUCTION D'HUILE DE PALME ET DE PALMISTE

Compte tenu de la production de régimes et de l'amélioration escomptée des taux d'extraction d'huile de palme et d'huile de palmiste, les volumes attendus d'huile de palme et d'huile de palmiste devraient se situer autour de 260.000T et 18.000 T.

● RESULTAT

Les cours de l'huile de palme sont à des niveaux assez bas depuis le début de l'année 2015 (moyenne de 667 USD/T). Grâce au niveau de production d'huile, aux efforts de maîtrise des coûts, l'exercice 2015 devrait se solder par un résultat bénéficiaire si les cours restent à des niveaux acceptables.

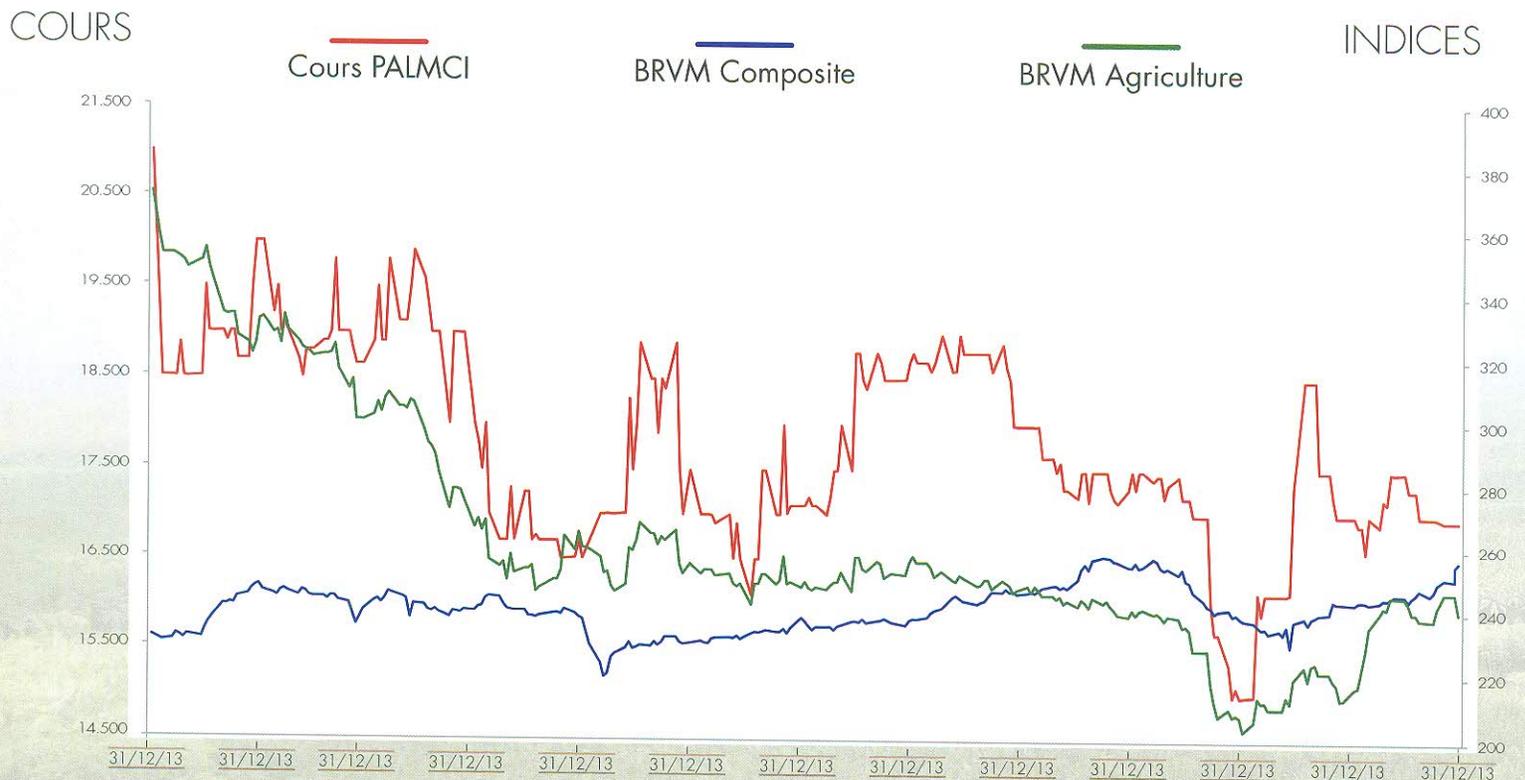


• RESPONSABILITE

Grâce aux 57 Ecoles Préscolaires et Primaires construites par Palmci, plus de 13 000 enfants sont scolarisés.

IV EVOLUTION du cours de l'action PALMCI

En 2014, le cours de l'action PALMCI a oscillé entre 21.000 FCFA (en janvier) et 14.995 (en octobre) soit une moyenne de 17.800 FCFA pour l'exercice. Globalement, l'action PALMCI a eu une performance bien meilleure que celles des indices du secteur agricole et BRVM composite.



Les notes de votre société ont été réévaluées en novembre 2014 par l'agence de notation financière Bloomfield Investment, elles sont restées stables à savoir : A- pour les engagements long terme et A1- pour les engagements court terme. Ces notes traduisent une réelle capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements financiers.

une REELLE CAPACITE de l'entreprise
à faire face à ses engagements financiers.

V RENOUVELLEMENT du mandat des Administrateurs

Le mandat des Administrateurs arrivant ce jour à expiration, il vous est proposé le renouvellement du mandat de :

- M. Alassane DOUMBIA
- M. Pierre BILLON
- M. David BILLON
- M. Ranveer SINGH CHAUHAN
- M. Honoré N'Guetta ASSANVO
- M. Bertrand VIGNES
- Mme. Lucie BARRY-TANNOUS
- La société IMMORIV S.A
- La société WILMAR International





On estime à deux millions soit 10% de la population ivoirienne le nombre de personnes vivant de la filière palmier à huile. Elle génère 200.000 emplois réguliers faisant vivre de nombreuses familles.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société PALMCI tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels, établis conformément aux principes du système comptable de l'OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons que depuis le 1er janvier 2015, le SYSCOA révisé est entré en vigueur en Côte d'Ivoire.

La mise en application de ce référentiel nécessitera une conversion du système comptable actuel ainsi que la préparation d'états financiers 2014 pro-forma selon le SYSCOA révisé. Ces comptes pro-forma, qui devront être établis au 31 décembre 2014 pourraient être différents de ceux soumis à votre approbation.

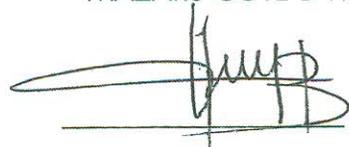
2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

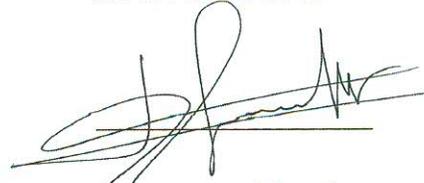
Abidjan, le 18 mai 2015.

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ERNST & YOUNG



Jean-François Albrecht
Associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les conventions réglementées

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'Article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession admises en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS L'EXERCICE

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice.

2. CONVENTIONS CONCLUES ANTERIEUREMENT DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Avec la société Terminal Huilier de San-Pedro (THSP)

- DIRIGEANT COMMUN

M. Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur de PALMCI et de THSP.

- NATURE & OBJET

Contrat de location de cuves et réalisation d'opérations de manutention par THSP au profit de PALMCI.

- MODALITES

Aux Termes de ce contrat, THSP loue à PALMCI des cuves pour le stockage de sa production d'huile de palme brute et d'huile de palmiste, et réalise pour son compte les opérations de manutention nécessaires y afférentes. Pour l'exercice 2014, le coût des prestations a été fixé comme suit :

- déchargement des citernes et stockage : 450 FCFA/Tonne ;
- chargement du navire : 900 FCFA/Tonne ;
- chauffage de l'huile : facturation du gasoil consommé au tarif en vigueur à la pompe.

Le coût total de ces prestations supporté par PALMCI en 2014 s'établit à 7 millions de FCFA.

2.2. Avec la société SANIA Cie

- DIRIGEANTS COMMUNS

- M. Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et d'Administrateur de SANIA Cie ;
- M. Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur de PALMCI et de SANIA Cie.

- NATURE & OBJET

- Contrat d'affrètement de navire ;
- Convention de gestion de trésorerie ;
- Convention de travail à façon.

- MODALITES

A) Convention d'affrètement de navire

Ce contrat définit les termes et conditions selon lesquels PALMCI affrète le navire exploité par SANIA Cie, pour le transport de sa production d'huile de palme brute et de palmiste, de San Pedro à Abidjan. Le coût total du fret supporté par PALMCI au cours de l'exercice 2014 est de 67 millions de FCFA.

B) Convention de gestion de trésorerie

Le Conseil d'Administration du 15 novembre 2012 a autorisé PALMCI à signer une convention de trésorerie avec SANIA Cie. Celle-ci a pour objet de définir les modalités de la mise en commun des disponibilités financières des deux sociétés, en vue de les répartir en fonction de leurs besoins respectifs.

Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Le taux d'intérêt applicable est le taux moyen des emprunts à court terme et des dépôts à terme de montant équivalent.

Au cours de l'exercice 2014, aucune avance n'a été octroyée au titre de cette convention.

C) Convention de travail à façon

Au terme d'une convention de travail à façon signée entre PALMCI et SANIA Cie le 5 juin 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013, PALMCI s'engage à revendre les régimes de palme achetés auprès des plantations villageoises à SANIA Cie, qui lui en confie l'usinage moyennant le paiement d'une prestation dont le prix est fixé de sorte qu'il n'y ait pas de transfert de marge entre les deux sociétés.

Cette convention a été préalablement autorisée par votre conseil d'administration.

Elle a fait l'objet d'un avenant signé le 31 décembre 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013. Cet avenant précise d'une part, que l'huile en provenance des régions de l'est et du centre du pays est livrée par PALMCI sur les sites de l'ex-SHCI ou de l'usine de SANIA Cie à Abidjan et que celle en provenance de la région du sud-ouest est livrée à THSP à San Pedro, et d'autre part, que le transport de l'huile de San Pedro à Abidjan est à la charge de SANIA Cie. Cet avenant a fait l'objet d'une autorisation a posteriori par votre conseil d'administration en sa réunion du 25 mars 2014.

Au titre de l'exercice 2014, 695 616 tonnes de régimes ont été vendues à SANIA Cie pour un montant de 42.683 millions de FCFA.

L'usinage de ces régimes a été facturé à 24.094 millions de FCFA.

2.3. Avec SIFCA SA, SAPH et SUCRIVOIRE

- DIRIGEANTS COMMUNS

- M. Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et de SUCRIVOIRE, d'Administrateur de SAPH et de Vice Président du groupe SIFCA ;
- M. Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur et Directeur Général de SIFCA S.A.

- NATURE & OBJET

Gestion de trésorerie de Groupe.

- MODALITES

Au terme d'une convention signée par PALMCI le 16 février 2011 avec les sociétés SIFCA SA, SAPH et SUCRIVOIRE, ces quatre entités ont décidé de procéder à une gestion commune de leur trésorerie à l'effet de rationaliser la gestion de la trésorerie de chacune d'entre elles et d'optimiser leurs flux financiers, tout en préservant leur autonomie de gestion et leurs intérêts respectifs.

Les avances octroyées dans le cadre de cette convention sont productives d'intérêts à un taux qui est la moyenne des taux moyens des emprunts à court terme et des dépôts à terme de la période auprès des banques.

PALMCI a consenti à SAPH un prêt d'un montant de 1.000 millions de FCFA au taux de 6,4 % l'an du 22 au 31 octobre 2014. Cette avance a rapporté des produits d'intérêts d'un montant de 1,8 million de FCFA.

Au 31 décembre 2014, ce prêt est entièrement remboursé.

2.4. Avec la société SIFCA SA

• DIRIGEANTS COMMUNS

- M. Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et de Vice Président du groupe SIFCA ;
- M. Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur de PALMCI et Directeur Général de SIFCA S.A.

• NATURE & OBJET

Convention d'assistance technique.

• MODALITES

Selon les termes d'une convention signée le 12 juin 2009, SIFCA SA apporte à PALMCI une assistance technique couvrant notamment les domaines suivants :

juridique et fiscal, administratif et financier, informatique, achats, technique et développement durable. Jusqu'au 31 décembre 2013, SIFCA S.A percevait une rémunération égale à 1% du chiffre d'affaires brut de l'huile de palme brute au titre de cette assistance.

Depuis le 13 mars 2015, cette convention a été amendée par la signature d'un avenant avec effet rétroactif au 1er janvier 2014, pour modifier les modalités de rémunération de l'assistance apportée à PALMCI.

Ainsi, la rémunération de SIFCA SA convenue entre les deux parties s'élève à 2.100 millions de FCFA pour l'exercice 2014. Pour ce qui concerne les exercices suivants, les parties conviennent de déterminer annuellement, lors de la préparation du budget de l'exercice N+1, le coût de l'assistance technique qui sera apportée par SIFCA à PALMCI.

Au titre de l'exercice 2014, le montant de l'assistance effectivement enregistré s'élève à 2.100 millions de FCFA.

2.5. Avec la société NAUVU

• DIRIGEANTS COMMUNS

Monsieur Ranveer Singh CHAUHAN, Administrateur de PALMCI et NAUVU.

• NATURE & OBJET

Convention d'assistance technique.

• MODALITES

Au terme d'une convention conclue entre NAUVU et PALMCI, NAUVU met à la disposition de PALMCI son savoir-faire, des connaissances techniques et du personnel qualifié. Jusqu'au 31 décembre 2013, NAUVU percevait une rémunération égale à 1% du chiffre d'affaires brut de l'huile de palme brute au titre de cette assistance.

Depuis le 13 mars 2015, cette convention a été amendée par la signature d'un avenant avec effet rétroactif au 1er janvier 2014 pour modifier les modalités de rémunération. Ainsi toutes les prestations fournies par NAUVU dans le cadre de l'assistance seront refacturées à PALMCI au coût réel.

Au titre de l'exercice 2014, aucune prestation n'a été facturée.

2.6. Avec les sociétés SIFCA et NAUVU

• DIRIGEANTS COMMUNS

- M. Alassane Doumbia, en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et Vice Président du groupe SIFCA SA ;
- M. Bertrand Vignes, en qualité d'Administrateur de PALMCI et Directeur Général de SIFCA SA ;
- M. Ranveer Singh CHAUHAN, en qualité d'Administrateur de PALMCI et NAUVU.



NATURE & OBJET

Convention de cession de créances détenues sur PALMCI, entre les sociétés UNILEVER Côte d'Ivoire, SIFCA SA et NAUVU.

MODALITES

Au terme d'une convention signée le 3 décembre 2008 entre les sociétés UNILEVER Côte d'Ivoire, SIFCA SA et NAUVU, UNILEVER Côte d'Ivoire a cédé ses créances sur PALMCI d'un montant total de 9.000 millions de FCFA à SIFCA SA et NAUVU selon la répartition suivante :

- SIFCA SA : 5.667,3 millions de FCFA ;
- NAUVU : 3.332,7 millions de FCFA.

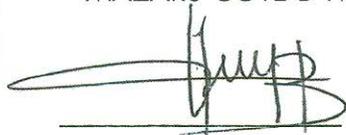
Les caractéristiques et les conditions de cette dette restent inchangées, à savoir :

- une dette subordonnée de 2.790 millions de FCFA à l'égard de SIFCA SA rémunérée au taux directeur de la BCEAO majoré de deux points ; les charges d'intérêts correspondantes comptabilisées sur l'exercice 2014 s'élèvent à FCFA 98 millions ;
- une dette subordonnée de 3.333,3 millions de FCFA à l'égard de SIFCA SA rémunérée au taux de 9,5 % l'an ; les charges d'intérêts comptabilisées sur l'exercice 2014 se sont élevées à 27 millions de FCFA ;
- une dette subordonnée de 3.333,3 millions de FCFA à l'égard de NAUVU rémunérée au taux de 9,5 % l'an ; les charges d'intérêts comptabilisées sur l'exercice 2014 se sont élevées à 75 millions de FCFA.

Toutes ces dettes ont été remboursées au cours de l'exercice 2014.

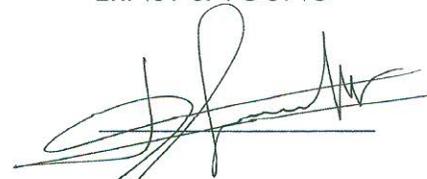
Abidjan, le 18 mai 2015

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

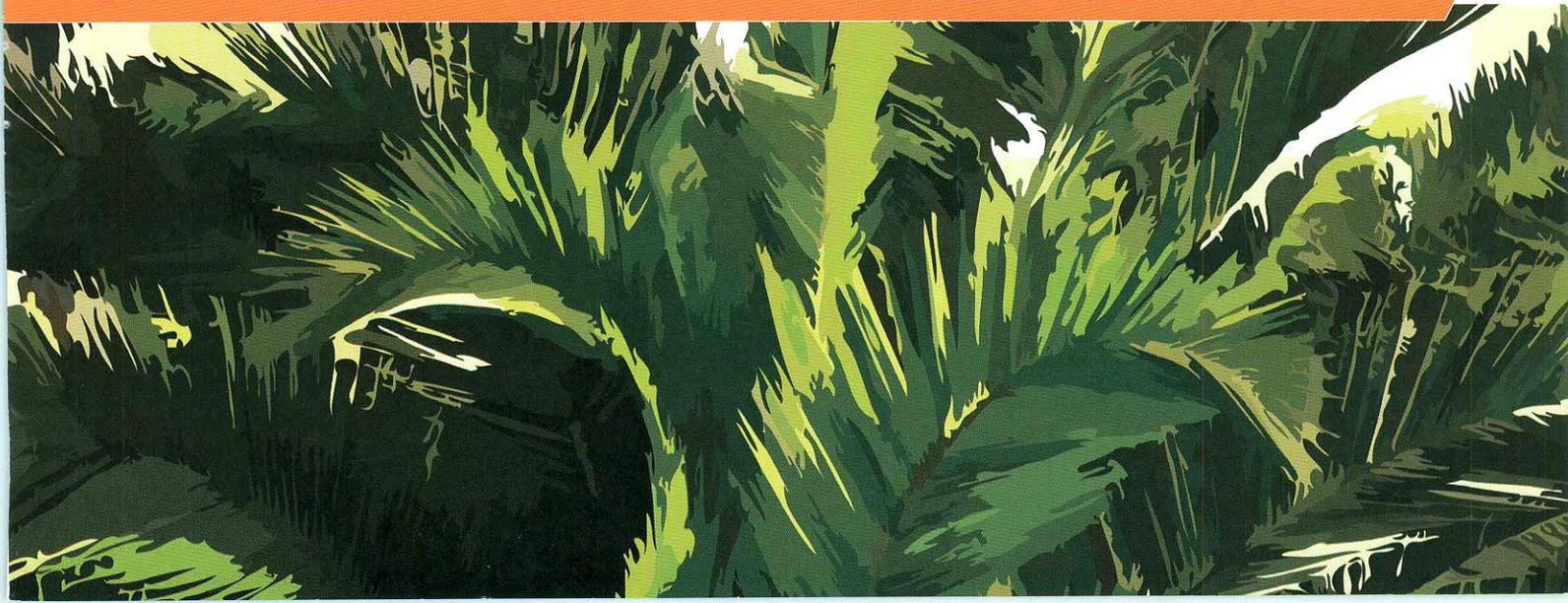


Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ERNST & YOUNG



Jean-François Albrecht
Associé



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

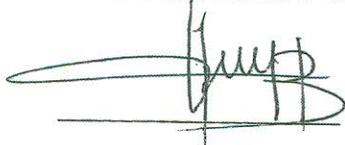
Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

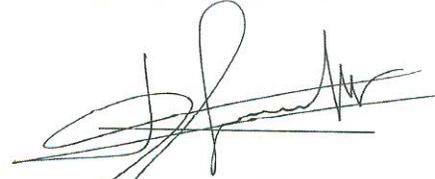
Abidjan, le 18 mai 2015.

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ERNST & YOUNG



Jean-François Albrecht
Associé



T EXTE DES RESOLUTIONS

A titre Ordinaire

Première résolution

APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2014 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approuve les états financiers dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits états financiers et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Deuxième résolution

APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée déclare approuver lesdites conventions.

Troisième résolution

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à une distribution de dividendes pour un montant de 5.556.766.110 FCFA (718,889 FCFA brut/action ; 647 FCFA Net /action) et d'inscrire le solde du bénéfice net de l'exercice soit 4.447.736.055 FCFA en report à nouveau. Le nouveau report à nouveau bénéficiaire s'établit à 51.356.787.426. FCFA.

Quatrième résolution

INDEMNITES DE FONCTION DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer une indemnité de fonction de 10.000.000 de FCFA aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cinquième résolution

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, décide de renouveler, pour une durée d'une année, les mandats de :

- M. Alassane DOUMBIA
- M. Pierre BILLON
- M. David BILLON
- M. Ranveer SINGH CHAUHAN
- M. Honoré N'Guetta ASSANVO
- M. Bertrand VIGNES
- Mme. Lucie BARRY-TANNOUS
- La société IMMORIV S.A
- La société WILMAR International

Les mandats ainsi conférés, expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015.

T EXTE DES RESOLUTIONS

A titre Extraordinaire

Première résolution

MISE EN HARMONIE DES STATUTS avec les dispositions de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif aux sociétés commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique adopté le 30 janvier 2014

- L'Assemblée Générale, après avoir entendu les motifs du conseil d'administration justifiant la mise en harmonie des statuts de la société avec les dispositions de l'Acte Uniforme révisé relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE adopté le 30 janvier 2014 et entré en vigueur le 5 mai 2014 (ci-après l'"Acte Uniforme Révisé"),
- Décide de procéder à la mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme Révisé.

Deuxième résolution

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA SOCIETE

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale,

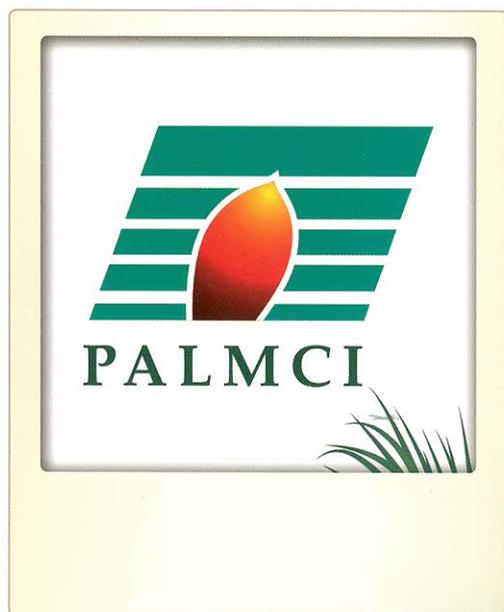
- déclare avoir pris connaissance des statuts modifiés soumis à son approbation,
- et décide de procéder à la mise en harmonie des statuts actuels par la refonte complète desdits statuts et l'adoption, tels quels, dans leur ensemble, des statuts modifiés, dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.

Troisième résolution

POUVOIRS POUR LA SIGNATURE DES STATUTS
ET L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs :

- à M. Alassane DOUMBIA, Président du CA, à l'effet de signer les statuts modifiés et d'en effectuer le dépôt au rang des minutes de Maître Charlotte-Yolande MANGOUA, notaire à Abidjan ;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il y aura lieu.



C ONTACTS

18 BP 3321 Abidjan 18
Boulevard du Havre
Tél. : +225 21 21 09 00
Fax : +225 21 21 09 30
www.palmci.ci